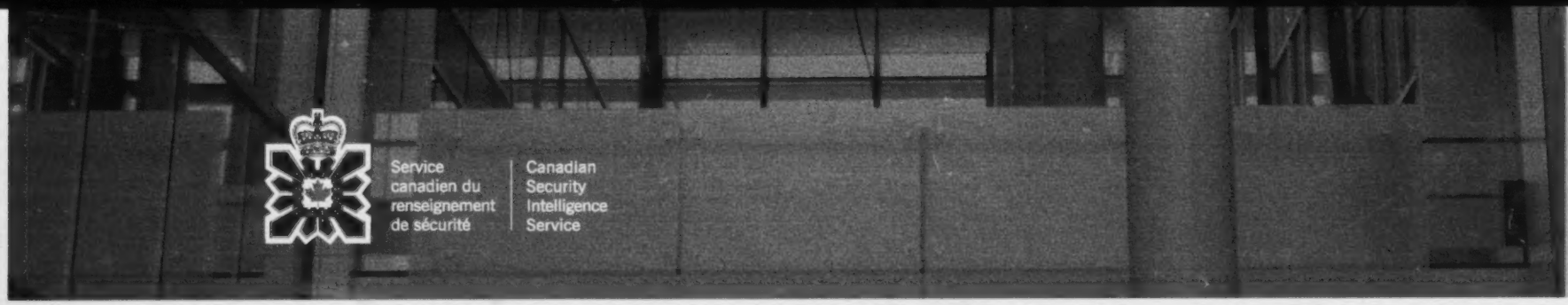

Service canadien du renseignement de sécurité | Canadian Security Intelligence Service

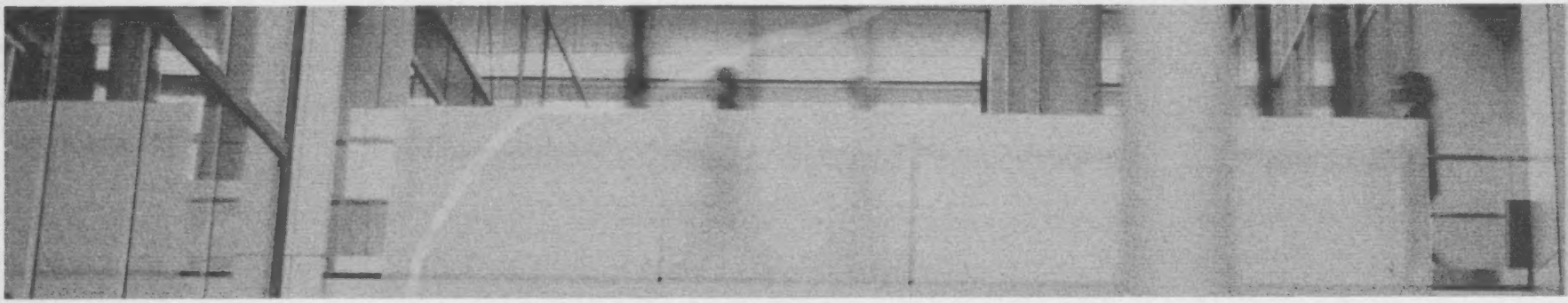

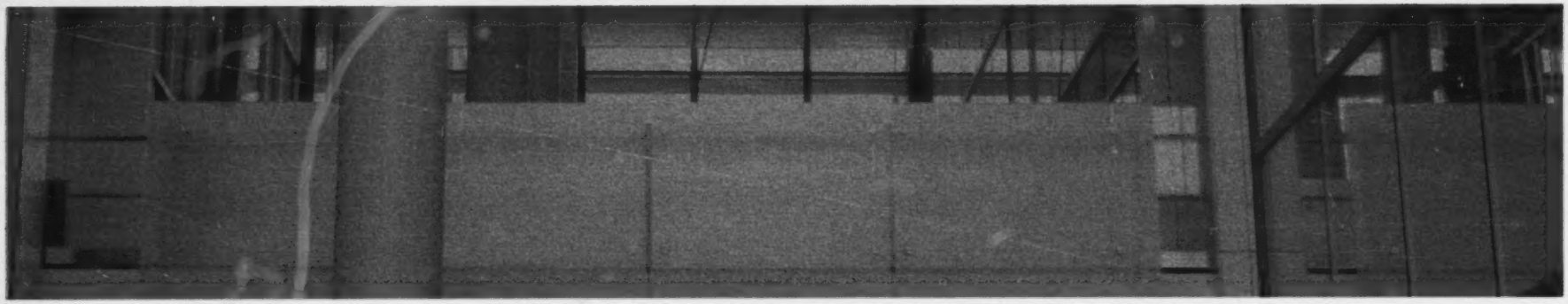

RAPPORT PUBLIC | 2011-2013

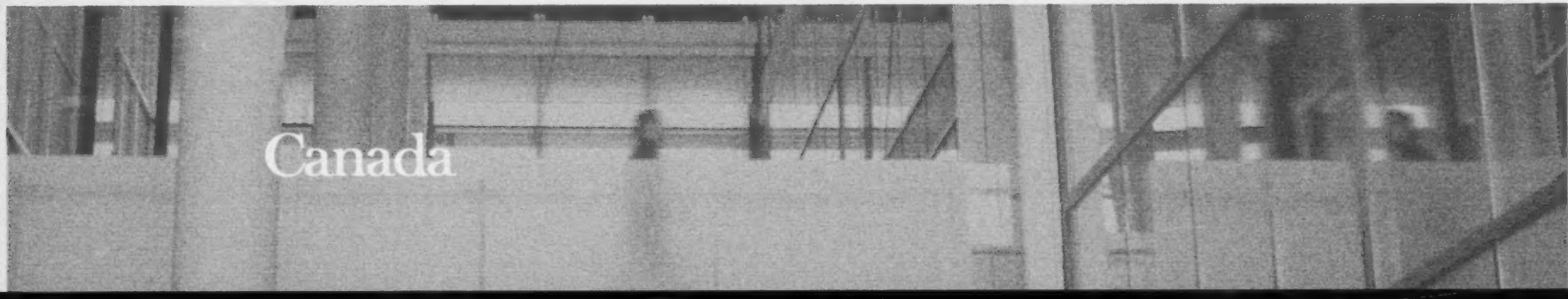

Canada

RAPPORT PUBLIC | 2011-2013 3

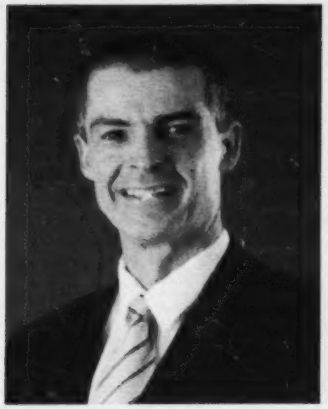

MESSAGE DU DIRECTEUR

La publication du rapport annuel revêt une grande importance pour le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), car il s'agit d'une occasion de parler de nous ainsi que des menaces qui pèsent sur la sécurité du Canada.

Par le passé, l'appareil du renseignement abordait rarement, voire jamais, ces questions sur une tribune publique. De nos jours cependant, il se peut que la sensibilisation du public au contexte de la menace constitue la première ligne de défense en matière de protection de la sécurité nationale. La sécurité est un effort concerté des gouvernements et des citoyens et c'est pourquoi, au SCRS, nous voyons l'intérêt de faire preuve de transparence, dans la mesure où c'est possible. Dans les services de renseignement, l'axiome veut que nous seuls soyons au courant des réussites, mais que tous soient au courant des échecs. Entre ces deux extrêmes, beaucoup de choses peuvent être dites.

En 2011-2013, soit la période visée par le présent rapport, il y a eu une prise de conscience exponentielle de la cybermenace. En effet, les gens se sont rendu compte que s'ils ouvrent ne serait ce qu'un seul courriel malveillant, des personnes hostiles à des milliers de kilomètres de distance peuvent dérober en un clin d'œil leurs informations les plus sensibles. Le SCRS et ses partenaires ont pour mandat de protéger la sécurité du Canada. Notre travail est infiniment simplifié à mesure que les Canadiens apprennent à faire plus attention aux liens sur lesquels ils cliquent.

L'habileté et la détermination des cyberespions, dont certains sont soutenus par des gouvernements étrangers, continueront de croître. Les personnes, les sociétés et les nations incapables de se défendre subiront, entre autres, des conséquences économiques. Heureusement, le Canada est en mesure de faire face à cette très grave menace.

Malgré la place bien en vue qu'occupe la cybersécurité, nous révélons dans le rapport public que le terrorisme constitue toujours notre principale préoccupation. Les terroristes ne cherchent pas à voler les secrets des pays qu'ils ciblent, mais à tuer des gens. Il s'agit toujours d'un danger immédiat pour la sécurité publique.

En avril 2013, deux hommes – un à Toronto et l'autre à Montréal ont été accusés de planifier un attentat contre un train de voyageurs. Lorsqu'ils ont annoncé les arrestations, les représentants des organismes d'application de la loi ont fait allusion à des liens entre les accusés et des éléments d'al-Qaïda à l'étranger. En cette ère de mondialisation, de mobilité personnelle et de technologies de communication modernes, jamais les personnes et les idéologies violentes n'ont-elles eu une aussi grande influence. Al-Qaïda et d'autres groupes terroristes réussissent encore à recruter et à mobiliser des exécutants et voient toujours dans le Canada une cible attrayante.

Le terrorisme est un phénomène aux multiples facettes qui a évolué depuis la création de la *Loi sur le SCRS*, il y a près de 30 ans. À l'apogée du terrorisme politique, les terroristes visaient la plupart du temps à attirer l'attention sur leur cause ou à gagner des appuis et non à maximiser le nombre de victimes civiles. À l'époque, les groupes violents faisaient des demandes et signalaient même à l'avance leurs intentions. En revanche, lors des événements du 11 septembre, les pirates de l'air n'ont fait aucune demande et, au départ, al-Qaïda n'a même pas revendiqué les attentats. De façon semblable, tuer le plus de gens possible semble aussi être le but du terroriste « solitaire », un phénomène contemporain qui a trouvé sa plus horrible expression en 2011 dans les attentats commis par Anders Breivik en Norvège.

En outre, la technologie moderne accélère la vitesse à laquelle les menaces prennent corps. Il peut s'écouler très peu de temps entre la conception et l'exécution d'un attentat. Sur le plan de la lutte antiterroriste, le SCRS opère dans un milieu plus dangereux que jamais, qui ne laisse aucune place à l'erreur. Le fait que des Canadiens participent malheureusement à des activités terroristes représente un autre aspect du problème, qui attire, avec raison, l'attention du public. (Voir « Une source d'inquiétude », à la page 29.)

Cela dit, l'incident de sécurité nationale le plus troublant en 2011-2013 n'a pas été un acte terroriste. En janvier 2012, l'enseigne de vaisseau de 1re classe Jeffrey Paul Delisle a été arrêté à Halifax et accusé d'espionnage pour le compte d'un gouvernement étranger. Il a par la suite plaidé coupable et a été condamné à une peine d'emprisonnement de 20 ans.

Son cas est historique, car c'est la première fois qu'une personne est reconnue coupable d'une infraction à la *Loi sur la protection de l'information*. Ce cas nous rappelle également que le Canada représente une cible très attrayante pour des services de renseignement hostiles. De nos jours, par rapport à n'importe quelle autre période de notre histoire, autant, sinon plus, de tentatives sont faites pour dérober les secrets économiques, militaires et politiques du Canada.

Comme pour la lutte antiterroriste, les opérations de contre-espionnage s'effectuent dans un contexte où le risque n'a jamais été aussi grand. En cette ère des clés USB, quelqu'un peut voler en un rien de temps une énorme quantité de documents et les transporter dans sa poche. Comme le SCRS l'a déjà souligné, nous aimerions un monde où les moyens de nuire aux intérêts du Canada s'amenuiseraient au lieu d'augmenter, mais ce n'est malheureusement pas le cas.

Récemment, les médias ont annoncé de nouveaux essais nucléaires de la Corée du Nord. Entre temps, les ambitions nucléaires de l'Iran et leurs répercussions sur la stabilité et la sécurité à l'échelle internationale continuent d'évoluer. La fabrication illégale d'armes terriblement destructives touche directement les intérêts du Canada en matière de sécurité, ici et à l'étranger. Il s'agit d'un problème permanent, qui inquiète également nos alliés, et nous consacrons d'importantes ressources à la lutte contre la prolifération des armes.

La période 2011-2013 a également été importante pour le SCRS en ce sens que nous avons participé à l'effort général fait par le gouvernement en vue de réaliser des économies. Nous devons gérer de façon responsable les fonds publics qui nous sont confiés et nous avons donc entrepris des examens détaillés de toutes nos activités pour nous assurer que les avantages tirés justifiaient la dépense. Le Service continuera de participer aux efforts faits pour réduire le déficit fédéral.

Le professionnalisme du SCRS transparaît dans la fusion de l'efficacité opérationnelle et de l'administration responsable. Nous savons gré au gouvernement de la confiance qu'il nous témoigne et nous considérons toujours comme un privilège d'assurer la protection des Canadiens et des intérêts du Canada.

Michel Coulombe

TABLE DES MATIÈRES

Message du directeur intérimaire 3

Contexte de la menace – 2011-2013 11
Terrorisme 11
Le terrorisme au pays et à l'étranger 11
Radicalisation 12
Noyau d'al-Qaïda et groupes affiliés 13
Somalie et al-Chabaab 14
AQPA, AQI et Front al-Nursa 14
AQMI 15
Boko Haram et Ansaru 15
Iran 16
Hezbollah 16
Extrémisme national et extrémisme multi-causes 17
Financement du terrorisme et enquêtes connexes 17

Espionnage et ingérence étrangère 18
Protection de la souveraineté canadienne 18
Les menaces de l'espionnage 18
Ingérence étrangère 19

Cybersécurité et protection de l'infrastructure essentielle 20

Armes de destruction massive 21
Armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires 21
Iran 22
Corée du Nord 22
Autres enjeux 23

Perspectives 23

Portrait d'un groupe terroriste : al-Chabaab 27
Encadré : Une source d'inquiétude 29

L'essor des analystes 33
Analyse du renseignement dans un monde en évolution 33
Menaces et exigences changeantes 33
Noyau d'experts 34
Encadré : Analystes du SCRS : Bien plus qu'un travail de rédaction 35

Travailler au sein de l'appareil du renseignement canadien 35
Partenariats étrangers 36

Filtrage de sécurité 39
Filtrage de sécurité pour le gouvernement 39
Encadré : Filtrage de sécurité pour le gouvernement 40
Encadré : Le filtrage en action I 40
Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté 41
Encadré : Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté 42
Encadré : Le filtrage en action II 42

Au pays et à l'étranger 45
Coopération nationale 45
Opérations à l'étranger et coopération internationale 46
Encadré : Renseignement de sécurité et renseignement étranger 48

Un organisme unique en son genre 51
Effectif 51
Recrutement 52
Ressources financières 53

Surveillance et reddition de comptes 59
Ministre de la Sécurité publique 59
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 60
Encadré : Bureau de l'inspecteur général 61
Direction de la vérification interne, divulgation interne d'actes répréhensibles et protection contre les représailles 61
Accès à l'information et protection des renseignements personnels 62

Engagement envers les Canadiens 67
Engagement dans la communauté 67
Liaison-recherche 68

Pour communiquer avec nous 72

Structure organisationnelle 74

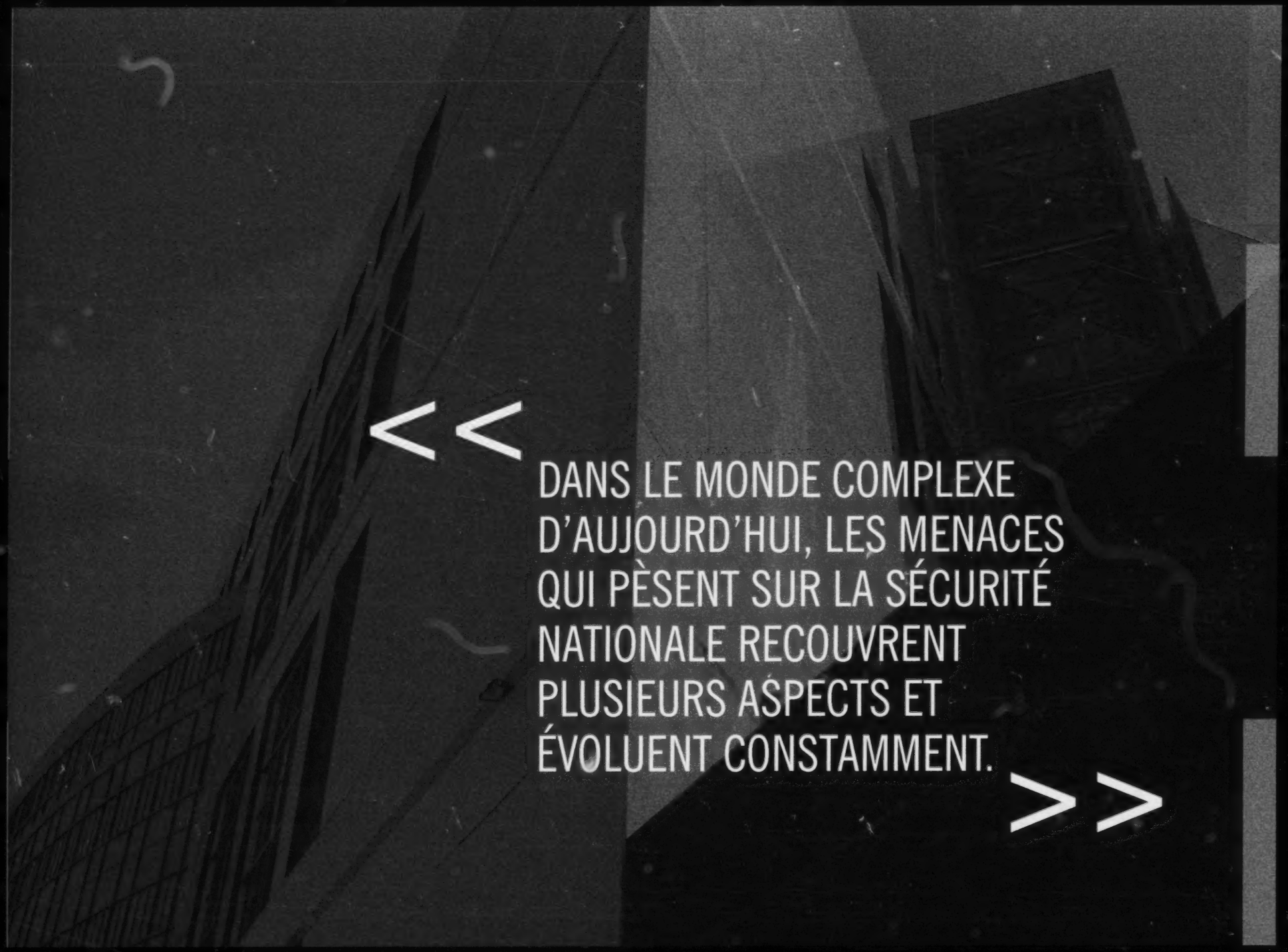

<< DANS LE MONDE COMPLEXE D'AUJOURD'HUI, LES MENACES QUI PÈSENT SUR LA SÉCURITÉ NATIONALE RECOUVRENT PLUSIEURS ASPECTS ET ÉVOLUENT CONSTAMMENT. >>

CONTEXTE DE LA MENACE – 2011-2013

Pays multiculturel et diversifié aux ressources naturelles abondantes, le Canada a besoin de sécurité pour protéger le mode de vie de ses habitants. Dans le monde complexe d'aujourd'hui, les menaces qui pèsent sur la sécurité nationale recouvrent plusieurs aspects et évoluent constamment. En vertu des lois canadiennes, et plus particulièrement de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*, le Service est tenu d'enquêter sur les menaces pour la sécurité du Canada. Voici un résumé des principales menaces qui ont pesé sur le Canada entre avril 2011 et avril 2013.

Terrorisme

Le terrorisme au pays et à l'étranger

Entre avril 2011 et avril 2013, la menace terroriste à l'échelle nationale et internationale a considérablement évolué et plusieurs événements importants se sont produits. Au Canada, il y a eu des cas très médiatisés de Canadiens qui se sont rendus à l'étranger pour participer à des activités terroristes ainsi que l'arrestation retentissante des présumés auteurs d'un complot terroriste devant être perpétré en sol canadien. Aux États-Unis, l'attentat contre le marathon de Boston en avril 2013 démontre la menace constante que fait peser sur l'Occident l'extrémisme violent d'origine intérieure.

À l'échelle internationale, des faits comme la mort d'Oussama Ben Laden en mai 2011, d'Anouar Nasser al Aulaki en septembre 2011 et d'autres dirigeants clés ont porté de durs coups aux instances dirigeantes d'al-Qaïda. Malgré tout, le terrorisme international demeure une menace importante. Les attentats violents perpétrés presque quotidiennement par des groupes terroristes en Afrique du Nord et de l'Ouest, en Somalie, en Irak, en Syrie et ailleurs dans le monde font chaque année de multiples victimes parmi les civils et déstabilisent les régions, ce qui fait peser une menace sur les intérêts canadiens à l'étranger. D'autres événements, comme les attentats commis en Norvège en juillet 2011 par l'extrémiste Anders Breivik, qui ont fait 77 morts, viennent rappeler que le terrorisme prend de nombreuses formes et qu'il ne se limite pas aux régions instables du globe.

Au Canada, le terrorisme qui découle de l'extrémisme inspiré par al-Qaïda représente toujours une grave menace. Malgré les opérations réussies menées récemment contre le noyau d'al-Qaïda, le Service constate toujours un soutien aux causes défendues par les causes d'al-Qaïda au Canada. Citons en particulier l'enquête déjà mentionnée sur un présumé projet d'attentat associé à al-Qaïda contre un train dans le sud de l'Ontario, enquête qui a mené à l'arrestation de deux individus en avril 2013.

Il faut noter que, même si l'extrémisme inspiré par al-Qaïda représente en ce moment la menace la plus visible pour les intérêts canadiens, les actes terroristes qui ont été posés par le passé au Canada l'ont été au nom de diverses idéologies.

Le terrorisme menace la sécurité des Canadiens au moins des trois façons suivantes :

- premièrement, des terroristes continuent de planifier des attentats directs contre le Canada et ses alliés au pays et à l'étranger dans le but de causer la mort et le désordre;
- deuxièmement, des terroristes cherchent à mener en sol canadien des activités qui soutiennent le terrorisme à l'échelle mondiale (comme recueillir des fonds pour financer des attentats ou des groupes militants);
- troisièmement, des partisans du terrorisme cherchent à radicaliser des gens au Canada, dont certains peuvent se rendre à l'étranger pour séjourner dans des camps d'entraînement ou participer à des actes terroristes. Ces individus mettent leur vie en danger et constituent un risque pour les pays où ils séjournent. De plus, s'ils reviennent au Canada, il est difficile de déterminer de quelle façon ils peuvent mettre à profit leur entraînement. On craint notamment qu'ils ne tentent de radicaliser d'autres personnes ou de leur enseigner des techniques terroristes.

Le SCRS collabore avec ses partenaires chargés d'appliquer la loi ainsi qu'avec d'autres organismes gouvernementaux afin de préserver la sécurité et le mode de vie de la population canadienne. En outre, le Service s'emploie à soutenir la stratégie antiterroriste nationale du gouvernement annoncée en février 2012. Baptisée *Renforcer la résilience face au terrorisme*, cette stratégie a également servi de fondement au Rapport public de 2013 sur la menace terroriste pour le Canada.

Radicalisation

La radicalisation de Canadiens qui se tournent vers l'extrémisme violent constitue toujours une importante source de préoccupation sur le plan de la sécurité nationale. Essentiellement, la radicalisation est le phénomène par lequel un individu délaisse des idées modérées et généralement admises au profit d'une idéologie extrémiste politique ou religieuse. Un individu qui se radicalise peut soutenir l'extrémisme violent ou y prendre part. Il peut aussi bien planifier un attentat contre des cibles canadiennes qu'envoyer de l'argent ou des ressources pour aider des groupes extrémistes violents ou essayer d'amener d'autres personnes (en particulier des jeunes) à adopter une idéologie radicale. Il peut aussi chercher à se rendre à l'étranger pour suivre un entraînement terroriste ou participer à des combats. Un tel individu représente une très grave menace pour la sécurité du Canada, car en plus d'être devenu un combattant aguerri capable de perpétrer des attentats au pays, il peut aussi influencer d'autres personnes.

Divers faits mettent en évidence cette tendance ainsi que le problème posé par des individus radicalisés qui voyagent à des fins terroristes. Ainsi, en janvier 2013, deux jeunes Canadiens ont participé à un attentat contre un complexe gazier en Algérie qui a fait jusqu'à 60 morts, sans compter le cas très médiatisé de deux autres jeunes Canadiens qui se seraient rendus en Afrique du Nord à des fins extrémistes.

La mort de hauts dirigeants d'al-Qaïda, y compris Oussama Ben Laden, n'a pas fait diminuer la menace que représente le terrorisme international, qui continuera de faire les gros titres dans l'année à venir.

Afin de mieux comprendre le phénomène, le Service mène des recherches sur la radicalisation au Canada. Dans le cas des extrémistes violents inspirés par le discours d'al-Qaïda, il a constaté que ces derniers proviennent de différents groupes d'âge et de différentes couches de la société, qu'ils ont des degrés de scolarité très variés et qu'ils peuvent sembler parfaitement intégrés à la société, ce qui les rend particulièrement difficiles à repérer.

Noyau d'al-Qaïda et groupes affiliés

En 2011-2013, le noyau d'al-Qaïda, établi dans les zones tribales du Pakistan, a subi une série de revers importants, en particulier la mort de son dirigeant et fondateur, Oussama Ben Laden. En outre, plusieurs autres commandants et exécutants de premier plan d'al-Qaïda ont été tués ou arrêtés dans le cadre d'une campagne antiterroriste prolongée et intensive dirigée par les États-Unis.

De plus, le noyau d'al-Qaïda a été pris de court par les soulèvements politiques du « printemps arabe », qui rejetaient en grande partie le discours et le message d'al-Qaïda. Pendant la période visée par le présent rapport, l'organisation a, au départ, été absente des révolutions en cours et est généralement restée muette à ce sujet. Toutefois, des mouvements liés à al-Qaïda ou inspirés par son discours sont ensuite apparus dans certains des pays touchés par le printemps arabe. Il se peut que l'instabilité qui règne dans certains pays arabes à la suite des soulèvements politiques permette à al-Qaïda et aux groupes qui y sont affiliés d'exercer leurs activités plus librement.

Par ailleurs, le noyau d'al-Qaïda s'exprime avec de plus en plus de force au sujet du printemps arabe. Au début de 2012, le chef d'al-Qaïda, Ayman al-Zawahiri, a diffusé une vidéo qui invitait les djihadistes en Syrie et dans la région à se joindre à la lutte contre le régime d'el-Assad en Syrie. Au début d'avril 2013, il a exhorté tous les musulmans à s'unir dans leur foi et leurs gestes et affirmé qu'il s'agissait d'un « enjeu très important » pour eux, en particulier en ce début d'une « nouvelle phase de prise en main et de conquête » après

le printemps arabe. Ces messages sont caractéristiques des récentes communications d'al-Qaïda, qui a adopté une position plus dogmatique : informer les révolutionnaires de leur devoir d'instaurer la charia et chercher à inscrire les événements géopolitiques dans un discours historique défini par sa vision du monde. En outre, ces messages démontrent qu'al-Zawahiri tente d'atténuer les pertes parmi les instances dirigeantes ainsi que les faiblesses opérationnelles et qu'il cherche à réaffirmer la pertinence de l'organisation et sa place à l'avant-garde d'un mouvement mondial.

Selon le Service, le noyau d'al-Qaïda demeure un groupe terroriste dangereux, qui a toujours l'intention de perpétrer des attentats spectaculaires contre l'Occident et d'inciter des individus à faire de même. Le Service s'attend à ce qu'il demeure basé dans les zones tribales à la frontière de l'Afghanistan et du Pakistan dans un avenir prévisible. Il est donc probable que cette région demeure une source importante d'activités terroristes représentant une menace pour la sécurité du Canada.

Somalie et al-Chabaab

En Somalie, l'instabilité, le terrorisme, la piraterie et la violence sont autant de maux qui continuent d'affliger cet État africain agité. Les problèmes qui en découlent représentent une menace importante pour la sécurité du Canada. Plus particulièrement, malgré plusieurs revers subis entre avril 2011 et avril 2013 à la suite de l'arrivée en Somalie d'une force de l'Union africaine dirigée par le Kenya, le groupe terroriste al-Chabaab fait peser une menace considérable sur la sécurité de la région. Ainsi, au printemps 2013, il a réussi à perpétrer à Mogadiscio plusieurs attentats qui ont eu un grand retentissement.

Un certain nombre de Canadiens d'origine somalienne se sont rendus en Somalie pour y suivre un entraînement terroriste et prendre part au djihad violent. Certains d'entre eux auraient été tués. En avril 2013, un Canadien aurait pris part à des attentats meurtriers contre le complexe Benadir de la Cour suprême, à Mogadiscio, qui ont fait de nombreux morts. Dans le cas de ceux qui restent, l'usage qu'ils pourraient faire de leur entraînement suscite des inquiétudes. En octobre 2011, un kamikaze américain d'origine somalienne a diffusé une bande sonore dans laquelle il invitait en particulier ses « frères et sœurs » à mener un djihad violent au Canada. En avril 2013, le gouvernement du Canada a adopté une loi en vertu de laquelle il est illégal de quitter le pays afin de se livrer à des actes terroristes.

AQPA, AQI et Front al-Nusra

De 2011 jusqu'à l'été 2012, al-Qaïda dans la péninsule Arabique (AQPA), qui est établie au Yémen, a pris part à une insurrection de courte durée dans les provinces d'Abyan et de Shabwa, dans le sud du pays. Bien que le groupe ait ultérieurement été obligé de battre en retraite, il constitue toujours une importante menace terroriste et vise à perpétrer des attentats au Yémen et contre la communauté internationale. En outre, AQPA a toujours l'intention et les moyens de mener à bien des projets d'attentat à l'échelle internationale si l'occasion se présente. À titre d'exemple, en mai 2012, des services alliés ont déjoué un deuxième projet d'attentat « aux sous-vêtements

piégés », inspiré de l'attentat raté d'Omar Farouk Abdulmutallah. Si ce dernier avait réussi à mener son projet à bien en décembre 2009, il aurait très bien pu faire exploser dans le ciel canadien un avion de transport de passagers à destination de Detroit.

Inspire, le magazine en ligne d'AQPA, encourage toujours ses lecteurs à perpétrer des actes terroristes en solitaire. Le *Lone Mujahid Pocketbook* (Guide pratique du moudjahid solitaire), qui regroupe des conseils et des techniques tirés des dix numéros du magazine, a été publié en mars 2013.

Al-Qaïda en Irak (AQI) demeure aussi meurtrière dans ce pays, bien que l'organisation ne dispose pas du soutien dont elle aurait besoin au sein de la population pour former un mouvement insurrectionnel qui parvient à ses fins. Toutefois, les événements en Syrie lui ont donné de nouvelles occasions de déstabiliser la région. AQI a fourni un soutien et des exécutants à des extrémistes en Syrie, et il se peut qu'une instabilité constante donne à des groupes militants en Irak la possibilité d'agir plus librement dans la région.

Le Front al-Nusra est un groupuscule lié au réseau d'al-Qaïda en Syrie et l'un des nombreux groupes qui luttent contre le régime du président Bachar el-Assad. Récemment, il a ouvertement déclaré son allégeance à l'égard d'al-Zawahiri, le chef du noyau d'al-Qaïda. Le Front représente une menace complexe. On craint en particulier que l'extrémisme en Syrie ne donne naissance à une génération d'extrémistes aguerris qui tenteront peut-être de retourner dans leur pays d'origine ou d'exporter le terrorisme à l'étranger.

AQMI

En Afrique du Nord et dans la région du Sahel, AQMI continue de mener une campagne d'enlèvements et d'actes de violence, notamment l'attentat mené en janvier 2013 par un groupe dissident d'AQMI contre un complexe gazier en Algérie, qui a fait 60 morts et auquel deux présumés extrémistes canadiens auraient participé. En 2011-2012, AQMI a profité d'un soulèvement touareg dans le nord du Mali pour accroître ses moyens opérationnels et son influence et élargir son refuge. AQMI s'est alliée à des groupes extrémistes locaux et, ensemble, ils ont réussi à prendre possession de la plus grande partie du nord du Mali. Comme le renforcement du territoire d'AQMI suscitait de plus en plus de craintes pour la stabilité de la région, la France a lancé, en décembre 2012, une opération militaire au Mali et a rapidement vaincu les militants. Néanmoins, il est probable qu'il faudra un certain temps avant que le pays se stabilise.

Ces événements ont des répercussions importantes sur le Canada, étant donné que de nombreuses entreprises canadiennes sont établies dans le sud du Mali et ailleurs dans la région, en particulier au Nigéria. En outre, le Canada compte un certain nombre de projets de développement au Sahel, des projets qui seront peut-être menacés si l'instabilité se poursuit.

Boko Haram et Ansaru

Au Nigéria, Boko Haram, une organisation qui s'inspire d'al-Qaïda, et un groupe dissident, baptisé Ansarul muslimina fi biladis sudan

(Ansaru), ont perpétré une série d'attentats violents en 2012 et enlevé plusieurs Occidentaux entre décembre 2012 et février 2013. Ces gestes violents montrent que Boko Haram et Ansaru font peser une menace sur les intérêts occidentaux au Nigéria. Cependant, l'enlèvement au Cameroun, en février 2013, d'une famille française par Boko Haram (une présumée réponse à l'intervention française au Mali) représente un virage important, car cela montre un changement de direction des activités au Nigéria. De plus, cela porte à croire que ces groupes veulent et peuvent mener de plus en plus d'opérations à l'extérieur du Nigéria.

Iran

En plus d'être un pays qui soutient le terrorisme, l'Iran constitue toujours une importance source d'inquiétude sur le plan de la prolifération des armes. Récemment, de nombreux actes terroristes ont été perpétrés avec succès ou déjoués. Dans tous les cas, ils ont été publiquement attribués à la Brigade al-Qods des Gardiens de la révolution islamique (BQ-GRI) de l'Iran ou au Hezbollah au Liban.

En septembre 2012, le gouvernement du Canada a annoncé la fermeture de l'ambassade d'Iran et son intention d'inscrire le pays sur la liste des États qui soutiennent le terrorisme en vertu de la *Loi sur la justice pour les victimes d'actes de terrorisme*. En outre, en décembre 2012, le gouvernement du Canada a désigné la BQ-GRI entité terroriste en vertu de l'article 83.05 du *Code criminel*.

Hezbollah

Le Hezbollah constitue toujours une importante source de terrorisme au Moyen-Orient et figure sur la liste des organisations terroristes du Canada depuis 2002. Il a établi des réseaux dans les communautés chiites libanaises partout dans le monde, y compris au Canada, dont il se sert à des fins de collecte de fonds, de recrutement et de soutien logistique. En particulier, en 2013, les autorités bulgares ont déterminé qu'un citoyen ayant la double nationalité libanaise et canadienne avait participé à l'attentat à la bombe associé au Hezbollah qui a été commis en juillet 2012 à l'aéroport de Bourgas. Le Service craint que le Hezbollah ne recrute et n'entraîne d'autres Canadiens en vue de les faire participer à des complots semblables.

En 2011-2013, le Hezbollah a principalement cherché à maintenir son influence sur la vie politique au Liban tout en faisant face aux répercussions du soulèvement syrien. Son arsenal plus important, plus dangereux et plus sophistiqué lui a permis de renforcer sa mainmise sur le sud du Liban et la vallée de la Bekaa, où les forces armées libanaises exercent une autorité très restreinte. Le Hezbollah possède des camps d'entraînement, se livre au trafic d'armes et dispose également de milliers de roquettes pointées vers Israël.

Le renforcement de ses moyens militaires et de son rôle sur la scène politique sert directement les intérêts géopolitiques de ses mécènes iranien et syrien. Toutefois, le soulèvement en Syrie pose un important problème logistique au Hezbollah, qui s'inquiète pour la survie du régime du président el-Assad dans ce pays. En effet, la Syrie sert de

voie d'approvisionnement au Hezbollah et facilite un grand nombre de ses activités. En outre, le Hezbollah, la Syrie et l'Iran soutiennent former ensemble un « arc de résistance » contre Israël. Essentiellement, il s'agit de la raison d'être du groupe terroriste. Pour le Hezbollah, la chute du régime syrien signifierait la perte d'un allié essentiel dans la région. Selon le Service, le Hezbollah continuera de représenter une source de violence et de perturbations, faisant ainsi planer une menace sur les Canadiens et les intérêts canadiens.

Extrémisme national et extrémisme multi-causes

D'autres formes de violence à caractère idéologique ou politique menacent aussi la sécurité du Canada. Les extrémistes au pays sont capables de perpétrer des actes de violence grave. À titre d'exemple, citons l'attentat à la bombe incendiaire contre une succursale de la Banque Royale à Ottawa en 2010 ou encore l'attentat à la bombe contre un centre de recrutement militaire à Trois-Rivières, au Québec. Les personnes qui s'opposent à ce qu'elles voient comme les effets déshumanisants du capitalisme continueront vraisemblablement de faire entendre leurs revendications, ce qui pourrait déclencher d'autres actes de violence grave.

Ces dernières années, l'extrémisme de droite n'a pas posé de problèmes sérieux au Canada. Les tenants de l'extrême droite ont tendance à être isolés et inefficaces. Toutefois, l'attentat à la bombe et la fusillade qui sont survenus en juillet 2011 en Norvège, et qui ont fait 77 morts, montrent que même une personne seule peut réussir une action terroriste très meurtrière.

Financement du terrorisme et enquêtes connexes

Les organisations terroristes ont besoin de fonds et de ressources pour recruter et entraîner des membres, faire de la propagande et perpétrer des attentats. Chaque dollar dont les terroristes sont privés rend ces activités plus difficiles et donc moins probables.

Les aspects économiques du terrorisme sont complexes. Souvent transnational, le financement du terrorisme peut impliquer de nombreux acteurs qui ont recours à diverses techniques pour atteindre les objectifs voulus. Pour contrer cette activité, il faut que les organismes de lutte contre le terrorisme travaillent de concert. Le SCRS entretient d'excellentes relations avec ses partenaires canadiens, notamment le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et l'Agence du revenu du Canada (ARC), ainsi qu'avec des partenaires étrangers.

Lorsqu'un groupe terroriste fait surface, le Canada peut le déclarer officiellement comme tel et l'inscrire sur la liste des organisations terroristes, conformément au *Code criminel*. Une fois qu'un groupe figure sur la liste, ses avoirs au Canada sont gelés et le fait de lui apporter un soutien matériel ou financier constitue une infraction criminelle. En faisant équipe avec d'autres organismes et institutions, le SCRS contribue à assurer l'efficacité et l'intégrité du système financier canadien, tout en surveillant toute autre forme de financement ou de soutien du terrorisme.

Espionnage et ingérence étrangère

Protection de la souveraineté canadienne

La lutte contre le terrorisme demeure une priorité du Service. Toutefois, en 2011-2013, le SCRS a continué d'enquêter sur d'autres menaces pour la sécurité du Canada, y compris sur l'espionnage et l'ingérence étrangère, et de conseiller le gouvernement à ce sujet. En raison d'un marché international de plus en plus concurrentiel qui favorise des relations régionales et transnationales en constante évolution, un certain nombre de menaces pèsent également sur les intérêts et les biens stratégiques et économiques du Canada.

Les menaces de l'espionnage

Plusieurs services de renseignement étrangers continuent d'avoir recours à des moyens clandestins pour recueillir des informations politiques, économiques et militaires au Canada. À titre d'exemple, citons l'affaire récente du sous-lieutenant Jeffrey Paul Delisle, qui a plaidé coupable, en octobre 2012, à des accusations d'espionnage pour le compte de la Russie et qui a par la suite été condamné à 20 ans de prison.

En raison de ses compétences industrielles et technologiques avancées et de son savoir-faire dans un certain nombre de secteurs, le Canada représente une cible attrayante pour des services de renseignement étrangers. Plusieurs secteurs de l'économie canadienne intéressent particulièrement ces derniers, entre autres : l'industrie aérospatiale, la biotechnologie, les produits chimiques, les communications, les technologies de l'information, l'exploitation minière et la métallurgie, l'énergie nucléaire, le pétrole et le gaz ainsi que l'environnement. Une puissance étrangère qui exploite secrètement ces secteurs dans le but de faire avancer ses intérêts stratégiques et économiques peut agir au détriment des intérêts et des objectifs du Canada. Ces activités ont des conséquences comme la perte d'emplois, de bénéfices et de recettes fiscales ainsi que l'affaiblissement de la compétitivité.

Les services de renseignement hostiles sont très actifs au Canada et cherchent à dérober ses secrets économiques, politiques et militaires.

Le Canada offre des débouchés intéressants aux investisseurs étrangers en raison de sa richesse économique et de son infrastructure moderne.

Si certains de ces investisseurs acquièrent des sociétés, cela crée des risques en raison de la vulnérabilité de l'infrastructure essentielle et de la possibilité qu'ils dominent des secteurs stratégiques, qu'ils se livrent à des activités d'espionnage et d'ingérence étrangère ou qu'ils procèdent au transfert de technologies. Autre risque : les conséquences qu'il peut y avoir si un État étranger détient des ressources stratégiques et a un accès possible à des technologies sensibles. Le SCRS estime que les préoccupations pour la sécurité nationale associées aux investissements étrangers au Canada vont continuer de prendre forme, compte tenu de la place importante que les sociétés d'État occupent dans les stratégies économiques de certains gouvernements étrangers.

Ingérence étrangère

En raison de son caractère ouvert et multiculturel, le Canada a toujours été vulnérable à l'ingérence étrangère. Lorsqu'une puissance étrangère manipule de façon clandestine et trompeuse des groupes au Canada dans le but d'obtenir un soutien pour ses politiques et ses valeurs, ces activités constituent une menace pour la sécurité du Canada. À mesure que les distinctions entre les acteurs étrangers étatiques et non étatiques s'estompent, il devient de plus en plus difficile pour les services de renseignement de faire une distinction entre les activités légitimes et illégitimes. Conséquence indirecte de conflits politiques et sociaux à l'échelle mondiale ou régionale ou d'objectifs stratégiques et économiques divergents, l'ingérence étrangère dans la société canadienne se poursuivra dans les années à venir.

Cybersécurité et protection de l'infrastructure essentielle

Même si les attaques viennent du monde virtuel, leurs conséquences sont très réelles. Il arrive de plus en plus souvent que des individus, des groupes ou des organisations aux intentions malveillantes réussissent à s'en prendre au Canada sans même y mettre les pieds. Ces adversaires peuvent être des acteurs étatiques ou non étatiques : services de renseignement étrangers, terroristes, cyberactivistes ou simplement quelqu'un qui agit seul. De plus, ils ont accès à une panoplie grandissante d'outils et de techniques. Pour obtenir des données gouvernementales, commerciales ou personnelles, les cyberpirates ont, entre autres, recours à des courriels brillamment conçus et à des services de réseautage social.

Plus les technologies évoluent et se complexifient, plus les cyberattaques sont difficiles à détecter et à contrer. Des services de renseignement étrangers se servent de l'Internet pour mener des opérations d'espionnage, car c'est un moyen relativement économique et peu risqué d'obtenir des informations classifiées, exclusives ou sensibles. Divers organismes fédéraux, provinciaux et même municipaux ont été victimes de nombreuses cyberattaques. À l'instar des gouvernements d'autres pays, le gouvernement du Canada est témoin chaque jour de sérieuses tentatives de pénétration de ses réseaux.

Le SCRS est aussi au courant de diverses attaques contre le secteur privé au Canada. Les principales cibles sont les industries de haute technologie, y compris le secteur des télécommunications. Toutefois,

le Service est aussi au courant d'attaques contre l'industrie pétrolière et gazière et d'autres industries du secteur des ressources naturelles. Les universités qui mènent des activités de recherche et de développement sont également vulnérables. En plus de voler la propriété intellectuelle, les assaillants parrainés par l'État cherchent aussi à obtenir toute information qui permettrait aux entreprises de leur pays d'être un pas en avant des entreprises canadiennes.

Il est particulièrement important de distinguer les divers types de cyberopérations. D'une part, il y a des groupes de pirates informatiques à caractère politique qui tentent de pirater des réseaux informatiques afin de causer des méfaits ou de propager de fausses informations (comme le faux message faisant état d'un attentat contre la Maison Blanche qui a été diffusé en avril 2013 à partir du compte Twitter piraté d'une agence de presse). D'autre part, et cela est plus grave, il y a des cyberopérations qui visent à faire un « gain » quelconque, normalement par l'acquisition d'informations sensibles ou exclusives ou d'informations pouvant s'avérer utiles dans des négociations.

Toutefois, il y a eu récemment des cyberopérations qui n'avaient d'autre but que de supprimer irrévocablement des données ou qui visaient des infrastructures essentielles, comme des réseaux d'énergie et de communication et des systèmes financiers. À titre d'exemple, le cyberattentat de 2012 contre Saudi Aramco qui a désactivé 30 000 ordinateurs aurait eu pour objectif pour d'interrompre la production pétrolière et gazière. RasGas au Qatar a fait l'objet d'une attaque semblable quelques jours après. Toute attaque contre une infrastructure au Canada pourrait perturber profondément notre mode de vie. La sécurité des systèmes d'acquisition et de contrôle des données, sur lesquels comptent les secteurs public et privé, prend une importance croissante. Une cyberopération contre des systèmes au Canada, semblable à celle dont Saudi Aramco et RasGas ont été victimes, pourrait avoir de graves conséquences et toucher tous les secteurs des infrastructures essentielles, qu'il s'agisse de l'alimentation en eau, de l'énergie et des services publics, du secteur manufacturier ou des communications par Internet, et même grandement nuire à des institutions comme les écoles et les hôpitaux. Étant donné que les opérations en ligne ne connaissent pas de frontières et qu'elles sont instantanées, des acteurs étrangers peuvent monter très rapidement une opération contre une cible canadienne.

Les progrès technologiques en matière de stockage et d'extraction des données sont aussi une cause de vulnérabilité : un pirate peut voler en un rien de temps une énorme quantité d'informations sensibles.

Étant donné que le cyberespionnage, le cybersabotage et d'autres cyberopérations font partie des menaces qui pèsent sur des secteurs clés de la société canadienne, le SCRS collabore étroitement avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux et des partenaires étrangers afin de se tenir au courant de la menace mondiale. Conformément à la *Stratégie de cybersécurité* du gouvernement du Canada, le SCRS analyse les menaces nationales et internationales mettant en péril la sécurité nationale et mène des enquêtes à ce sujet pour suivre l'évolution des technologies et des pratiques en la matière.

Armes de destruction massive

Armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires

La prolifération des armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN), communément appelées armes de destruction massive (ADM), et de leurs vecteurs représente une menace grave pour la sécurité du Canada, de ses alliés et de la communauté internationale. Qu'elle soit menée par un acteur étatique ou non, la quête des ADM intensifie les tensions à l'échelle mondiale et pourrait même provoquer des conflits armés. Le Canada est signataire de nombreuses conventions et ententes internationales visant à stopper la prolifération des ADM, et le SCRS collabore étroitement avec ses partenaires canadiens et étrangers pour soutenir l'engagement du pays dans cette cause.

Le Canada est un chef de file dans de nombreux secteurs de haute technologie, dont certains s'appliquent aux programmes d'ADM. Ainsi, des organisations étrangères ciblent le Canada et tentent d'obtenir sa technologie, ses matériaux ou son savoir-faire dans l'espoir de faire avancer leurs programmes d'ADM. Le SCRS enquête sur les tentatives visant à obtenir des technologies liées aux ADM au Canada ou par l'entremise du Canada et conseille ensuite le gouvernement à ce sujet. Il surveille aussi activement l'avancement des programmes étrangers d'ADM, tant pour évaluer la menace qu'ils peuvent faire peser sur la sécurité nationale ou internationale que pour déterminer ce que les proliférateurs tentent d'obtenir.

Iran

Nombreux sont ceux qui croient que l'Iran tente de se nucléariser. Ce pays a poursuivi son programme d'enrichissement de l'uranium malgré les condamnations généralisées de la communauté internationale, la succession de résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU l'appelant à cesser ses activités et, devant son refus, l'imposition de sanctions économiques et financières de plus en plus sévères. Un rapport de novembre 2011 de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) décrivait des travaux de recherche déjà menés par l'Iran qui pouvaient s'appliquer à la mise au point de l'arme nucléaire et signalait que ces travaux pouvaient se poursuivre. En 2011-2012, l'Iran avait suffisamment d'uranium enrichi pour pouvoir fabriquer au moins cinq armes nucléaires si cet uranium était encore enrichi de manière à le rendre de qualité militaire. Cette situation a accru les tensions dans la région ainsi que le risque d'un conflit régional qui pourrait avoir de

grandes conséquences sur la sécurité des Canadiens, des intérêts canadiens et de nos alliés.

Corée du Nord

Le décès de Kim Jong-il en décembre 2011 et l'ascension de son fils, Kim Jong-un, à la tête de la Corée du Nord ont suscité des incertitudes sur l'avenir de cette nation pauvre, mais agressive. La Corée du Nord ne montre aucun signe de vouloir céder à la communauté internationale et de se dénucléariser. La Corée du Nord cherche toujours activement à mettre au point l'arme nucléaire et possède un programme d'enrichissement d'uranium qui pourrait lui permettre d'augmenter son arsenal. En outre, elle travaillerait activement à la mise au point d'un nouveau missile balistique intercontinental mobile capable d'atteindre l'Amérique du Nord.

En février 2012, elle a conclu avec les États-Unis une entente aux termes de laquelle elle acceptait de suspendre ses essais de missiles à grande portée et son programme d'enrichissement d'uranium en échange d'une aide alimentaire et de l'accueil d'inspecteurs de l'ONU. Toutefois, cette entente a été annulée après le lancement raté, en avril 2012, d'un missile à grande portée sous l'apparence d'un lanceur spatial. En décembre 2012, la Corée du Nord a commencé à déployer des lanceurs de missiles balistiques intercontinentaux KN-08, qui en sont aux dernières étapes du développement. Fait révélateur, en février 2013, la Corée du Nord a testé pour la troisième fois un engin nucléaire explosif, suscitant l'indignation de la communauté internationale et la prise de nouvelles sanctions contre le pays.

L'usage que ce pays agressif et imprévisible pourrait faire de son arsenal nucléaire suscite des inquiétudes. Les propos de plus en plus belliqueux tenus par des dirigeants nord-coréens au printemps 2013 pourraient s'accompagner, à court terme, de mesures de provocation.

Autres enjeux

En Asie du Sud, l'arsenal nucléaire du Pakistan et les questions concernant la sécurité de ces systèmes d'armes en raison de l'instabilité du pays demeurent une importante source de préoccupation. Les troubles dans le monde arabe ont également soulevé des craintes quant à la sécurité des stocks d'armes chimiques dans certains pays, notamment en Syrie. La communauté internationale craint plus particulièrement que des terroristes ne mettent la main sur les importants stocks d'armes chimiques de la Syrie ou que le régime ne s'en serve contre sa propre population.

Plusieurs groupes terroristes ont tenté de militariser des matières CBRN. Certains d'entre eux, dont al-Qaïda, ont poursuivi leurs efforts afin de se doter d'agents biologiques, comme le bacille du charbon, ou d'engins nucléaires artisanaux pour commettre des attentats très meurtriers. Ils ont encore d'énormes problèmes techniques à surmonter avant d'y arriver, mais on ne peut ignorer la possibilité qu'un groupe réussisse à se doter de moyens rudimentaires de ce genre. L'utilisation d'agents chimiques, biologiques ou radioactifs de façon élémentaire dans le cadre d'attentats de petite envergure pourrait avoir des répercussions économiques et psychologiques beaucoup plus importantes que le seul nombre de victimes.

Perspectives

Le Canada est un pays relativement sûr et forme une société harmonieuse, où les habitants ont une grande conscience des valeurs et des libertés fondamentales qui font partie intégrante de leur mode de vie. Toutefois, des menaces pèsent et continueront de peser sur la sécurité nationale. L'espionnage nuit aux intérêts canadiens en raison de la perte de biens et de technologies de pointe, de la fuite d'informations ou d'applications gouvernementales confidentielles ainsi que de la coercition et de la manipulation dont sont victimes les communautés ethnoculturelles. Le terrorisme et la radicalisation peuvent signifier des pertes de vies au pays et à l'étranger. Le SCRS est déterminé à surveiller ces menaces et à collaborer avec ses partenaires nationaux et étrangers afin d'assurer la sécurité des Canadiens dans un contexte international incertain.

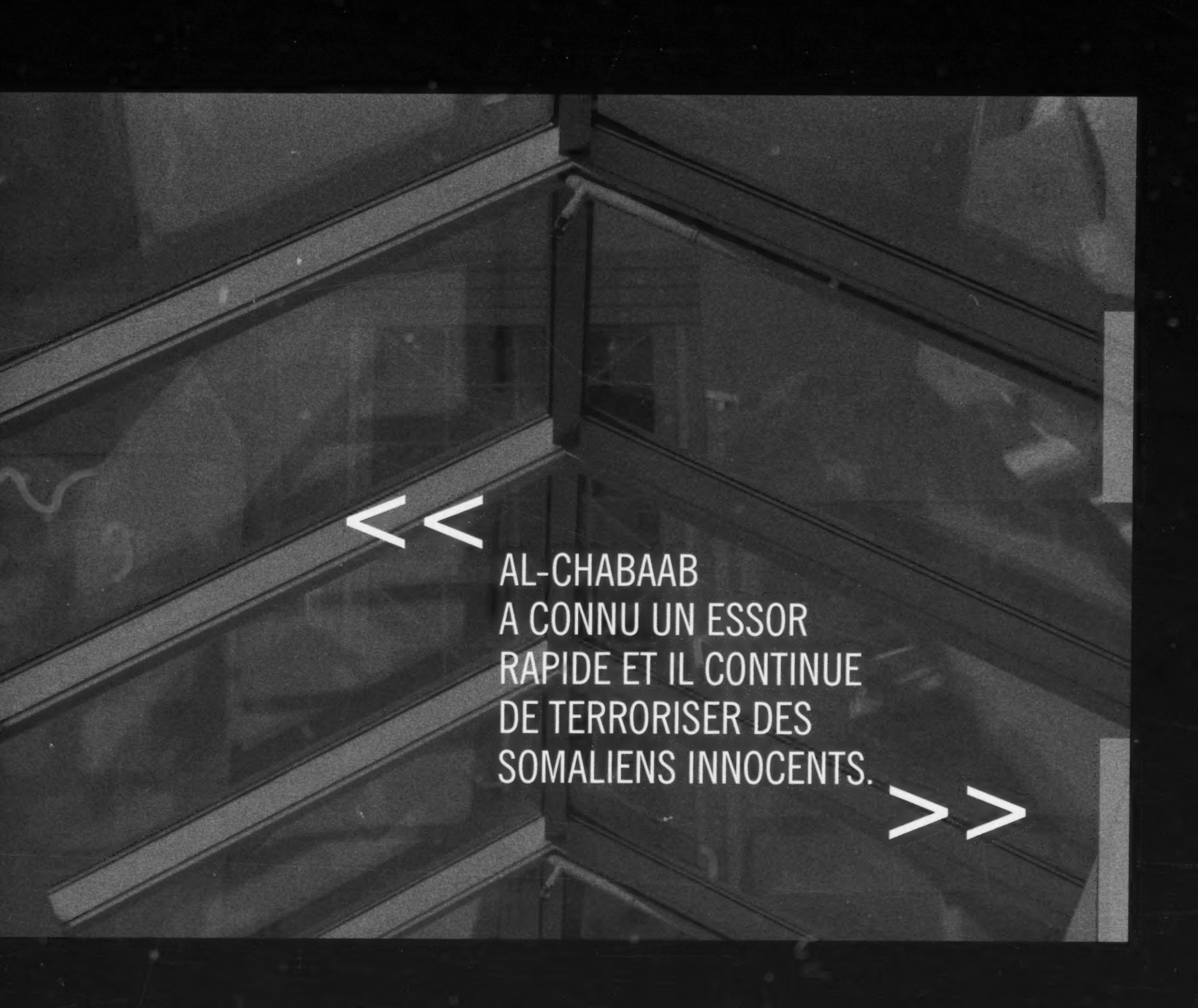

<< AL-CHABAAB
A CONNU UN ESSOR
RAPIDE ET IL CONTINUE
DE TERRORISER DES
SOMALIENS INNOCENTS. >>

PORTRAIT D'UN GROUPE TERRORISTE : AL-CHABAAB

Le terrorisme fait peser une menace importante sur la sécurité mondiale. À ce titre, la Somalie, un État africain agité où opèrent les membres d'al-Chabaab (« les Jeunes »), constitue l'une des régions les plus préoccupantes.

Al-Chabaab a d'abord été une milice affiliée à l'Union des tribunaux islamiques (ICU). À la fin 2006, après que l'ICU eut été vaincue lors d'une intervention militaire de l'Éthiopie appuyée par l'Occident, al-Chabaab est devenu une organisation distincte exerçant une domination dans des zones du sud et du centre de la Somalie, y compris dans la capitale, Mogadiscio. Son objectif est d'expulser tous les étrangers de la Somalie et de transformer le pays en une théocratie autoritaire régie par une interprétation extrémiste de la charia.

Récemment, les forces de l'Union africaine ont infligé de sérieux revers et des pertes territoriales considérables à al-Chabaab, qui n'en constitue toujours pas moins une menace. En février 2012, le groupe a annoncé qu'il s'était officiellement joint à al-Qaïda. Selon des rapports subséquents, ses membres combattent activement au Yémen dans les rangs d'al-Qaïda dans la péninsule Arabique. Le groupe aurait aussi aidé Boko Haram, un groupe terroriste du Nigéria.

Al-Chabaab a connu un essor rapide et il continue de terroriser des Somaliens innocents. Ses attentats sont sauvages. En décembre 2009, il a perpétré un attentat suicide contre un hôtel à Mogadiscio, lors d'une cérémonie de remise de diplômes d'étudiants en médecine. L'attentat a fait 21 morts, dont quelques représentants du gouvernement.

En juillet 2010, le groupe a montré qu'il avait les moyens et la volonté d'opérer à l'extérieur de la Somalie lorsqu'il a perpétré deux attentats suicides à Kampala, la capitale de l'Ouganda. Les attentats ont tué 76 personnes, qui s'étaient réunies pour regarder la finale de la Coupe du monde de la FIFA. Selon al-Chabaab, regarder le sport à la télévision est un acte immoral.

En octobre 2011, des militants présumés d'al-Chabaab ont enlevé la Française Marie Dedieu de son domicile en bord de mer, au Kenya. Bien que les enlèvements ne soient pas la seule méthode du groupe, le cas de M^me^ Dedieu était particulièrement cruel, car elle avait besoin d'un fauteuil roulant et de médicaments. Elle est décédée quelques semaines plus tard en captivité. En avril 2013, al-Chabaab a perpétré un attentat meurtrier contre un tribunal à Mogadiscio qui a fait les manchettes partout dans le monde et qui a montré que le groupe est toujours très actif.

Al-Chabaab interdit aux organismes d'aide internationaux, y compris ceux des Nations Unies et de la Croix Rouge, de venir dans les zones qu'il tient. En novembre 2011, le groupe s'est emparé de plusieurs installations, privant ainsi les Somaliens d'une aide fort nécessaire.

L'efficacité de la campagne de recrutement d'al-Chabaab est particulièrement préoccupante. Le groupe, qui promet de l'aventure et une raison d'être, utilise l'Internet et les nouveaux médias, comme Twitter, pour attirer des recrues partout dans le monde, y compris au sein de la diaspora somalienne. Depuis 2009, le groupe cherche à obtenir de l'aide à l'étranger en présentant sa campagne en Somalie comme un front du djihad mondial.

Ce dangereux message attire de nombreux jeunes Canadiens, qui se rendent en Somalie pour séjourner dans des camps d'entraînement de terroristes, un phénomène inquiétant qu'on observe aussi aux États-Unis et dans d'autre pays occidentaux où se trouve une communauté somalienne. Des informations donnent à penser que certains jeunes, y compris des Canadiens, y ont laissé leur vie. En octobre 2011, un présumé kamikaze d'al-Chabaab a fait une déclaration dans laquelle il lançait un appel à commettre des attentats dans plusieurs pays, dont le Canada.

Des organisations comme al-Chabaab, al-Qaïda ou les groupes qui sont affiliés à al-Qaïda continuent d'entraîner des terroristes et d'encourager leurs partisans partout dans le monde à commettre des attentats contre des cibles occidentales. Pour ces groupes, il est avantageux de recruter des Occidentaux pour la réalisation d'actes terroristes, car ces exécutants ont facilement accès à l'Europe et à l'Amérique du Nord.

Ces raisons expliquent toutes clairement pourquoi le gouvernement du Canada a inscrit al-Chabaab sur sa liste d'organisations terroristes en mars 2010. En fait, le groupe figure sur les listes de nombreux pays occidentaux, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, pour ne nommer que ceux-là. Il ne faut toutefois pas se méprendre : al-Chabaab ne constitue pas seulement une menace isolée pour la sécurité dans un pays lointain. La menace qu'il fait peser sur le Canada et les intérêts canadiens est bien réelle.

Les Canadiens d'origine somalienne s'inquiètent avec raison de l'influence et de la portée de ce groupe. L'appareil de sécurité national, y compris le SCRS, est déterminé à aider les familles et les communautés à empêcher leurs enfants d'emprunter la mauvaise voie.

Al-Chabaab n'est pas le seul mouvement terroriste étranger à attirer des recrues canadiennes. Ces jeunes Canadiens qui se rendent à l'étranger pour prendre part à des activités terroristes constituent un phénomène très préoccupant, notamment parce qu'ils ont acquis une expérience de combat et qu'ils peuvent revenir au pays encore plus radicalisés que lorsqu'ils sont partis.

UNE SOURCE D'INQUIÉTUDE

LE SCRS S'EST PUBLIQUEMENT DIT PRÉOCCUPÉ – ET IL RÉITÈRE ICI SES INQUIÉTUDES – PAR LE NOMBRE CROISSANT DE RESSORTISSANTS ET DE RÉSIDENTS CANADIENS QUI QUITTENT LE PAYS POUR PARTICIPER À DES ACTIVITÉS TERRORISTES. MAIS POURQUOI, DEMANDEREZ-VOUS, LE CANADA SE PRÉOCCUPE-T-IL AUTANT DE CE PHÉNOMÈNE, EN PARTICULIER LORSQUE LES TERRORISTES EN PUISSANCE ONT DE BONNES CHANCES DE SE FAIRE TUER À L'ÉTRANGER? NE VAUT-IL PAS MIEUX QUE LES EXTRÉMISTES VIOLENTS QUITTENT LE CANADA PLUTÔT QUE D'Y RESTER?

LA RÉPONSE, C'EST QU'AUCUN PAYS NE PEUT DEVENIR À SON INSU UN EXPORTATEUR DU TERRORISME SANS QUE SON IMAGE ET SES RELATIONS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE N'EN SOUFFRENT. LE CANADA EST TENU SUR LE PLAN JURIDIQUE DE FAVORISER LA SÉCURITÉ MONDIALE, ET CELA VEUT DIRE ASSUMER LA RESPONSABILITÉ DE SES RESSORTISSANTS. UN CANADIEN QUI SE REND À L'ÉTRANGER POUR COMMETTRE UN ACTE TERRORISTE CONSTITUE TOUJOURS UN « PROBLÈME » CANADIEN.

IL Y A AUSSI LE RISQUE QUE CES INDIVIDUS REVIENNENT AU PAYS ENCORE PLUS RADICALISÉS QUE LORSQU'ILS SONT PARTIS. FAIT ENCORE PLUS INQUIÉTANT, IL EST POSSIBLE QU'APRÈS AVOIR PRIS PART À UN CONFLIT À L'ÉTRANGER OU S'ÊTRE ENTRAÎNÉS AUPRÈS D'UN GROUPE TERRORISTE, ILS REVIENNENT AU PAYS DOTÉS D'UN SAVOIR-FAIRE OPÉRATIONNEL QU'ILS PEUVENT METTRE À PROFIT OU ENSEIGNER À D'AUTRES EXTRÉMISTES CANADIENS. D'UNE FAÇON OU D'UNE AUTRE, IL S'AGIT D'UNE IMPORTANTE MENACE POUR LA SÉCURITÉ DU CANADA.

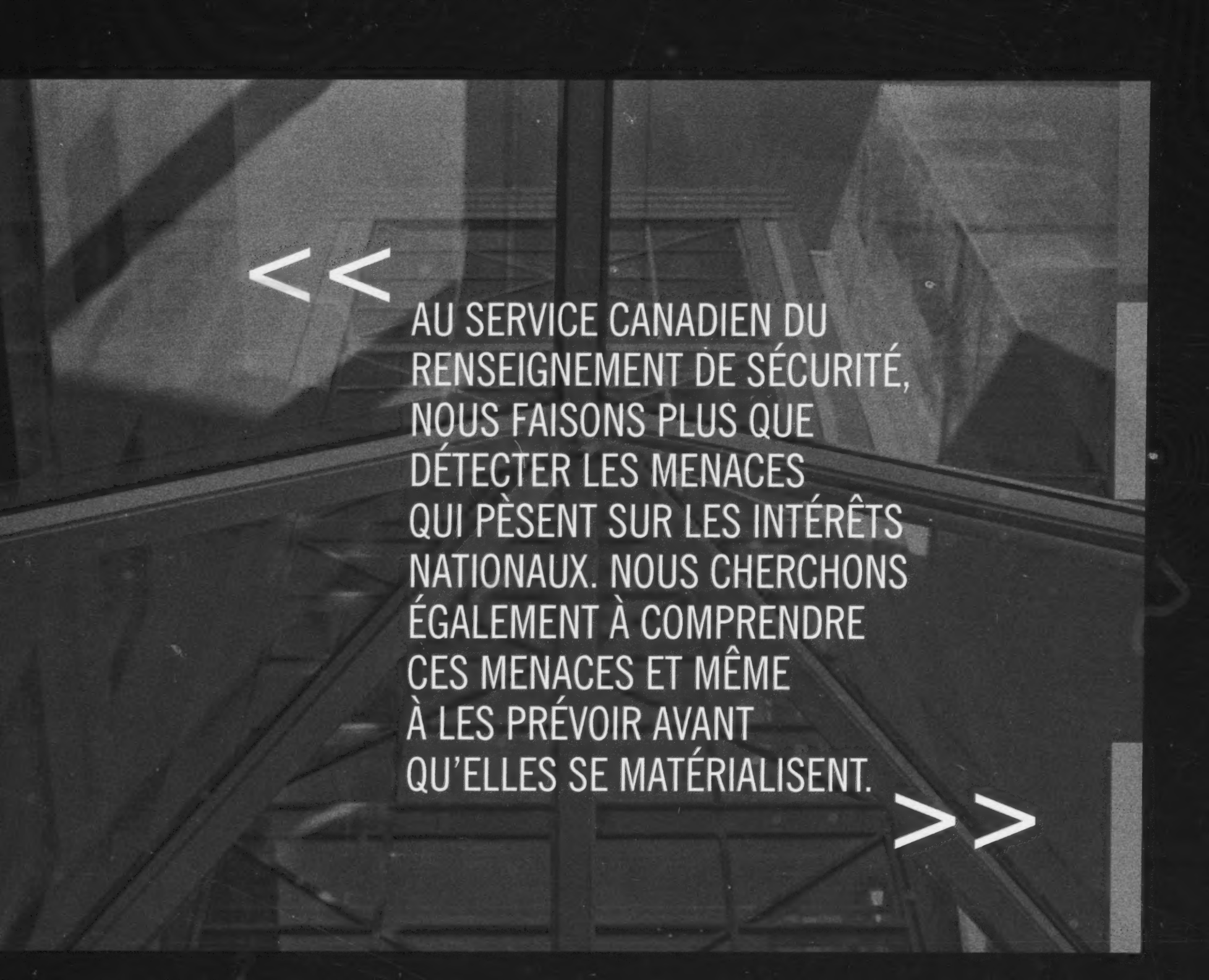
AU SERVICE CANADIEN DU
RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ,
NOUS FAISONS PLUS QUE
DÉTECTER LES MENACES
QUI PÈSENT SUR LES INTÉRÊTS
NATIONAUX. NOUS CHERCHONS
ÉGALEMENT À COMPRENDRE
CES MENACES ET MÊME
À LES PRÉVOIR AVANT
QU'ELLES SE MATÉRIALISENT.

L'ESSOR DES ANALYSTES

Analyse du renseignement dans un monde en évolution

Au SCRS, nous faisons plus que détecter les menaces qui pèsent sur les intérêts nationaux. Nous cherchons également à comprendre ces menaces et même à les prévoir avant qu'elles se matérialisent. C'est là que l'analyste intervient. La complexité de la menace actuelle – et la vitesse à laquelle elle évolue, notamment en raison de la technologie – fait en sorte que nous devons y réagir par des moyens de plus en plus perfectionnés.

L'analyste du renseignement étudie le monde foisonnant des informations, classifiées et non classifiées, et y repère les signes dont les décideurs doivent s'inquiéter. Plus que jamais dans l'histoire de notre pays, les dirigeants se fondent sur de bonnes analyses du renseignement pour éclairer leurs décisions. De nos jours, la perspicacité est aussi utile que l'information.

Le SCRS produit différents types de rapports, qui peuvent aussi bien prendre la forme de renseignements bruts (non analysés) que d'analyses stratégiques générales de menaces locales ou précises.

Le Centre intégré d'évaluation du terrorisme (CIET), qui est situé à l'Administration centrale du SCRS à Ottawa, prépare des évaluations de la menace et des rapports tactiques, souvent en réaction à des incidents ou à des enjeux qui évoluent rapidement. Le CIET est composé de représentants d'un certain nombre de ministères et d'organismes fédéraux.

La Direction de l'évaluation du renseignement (DER) représente la pierre angulaire du Service en matière d'analyse spécialisée. Elle fournit en temps opportun des renseignements ciblés qui correspondent aux priorités énoncées par le gouvernement du Canada. Au SCRS, il appartient à la DER d'établir l'ordre de priorité des exigences en matière de renseignement et de les intégrer. Ses analystes sont des spécialistes de renom dans leur domaine respectif, qu'il s'agisse du processus de radicalisation ou des facteurs géopolitiques en Afrique du Nord, et leur travail soutient les opérations menées en première ligne. Autrement dit, l'analyse sert de plus en plus à orienter nos opérations et nos activités de collecte de renseignements.

Menaces et exigences changeantes

Pendant une journée normale, il survient dans le monde un nombre indéfini d'incidents liés à la menace – aux répercussions directes ou indirectes sur le Canada – qui suscitent l'intérêt du public et qui entraînent des questions de la part de représentants politiques et d'autres décideurs. Les services de renseignement doivent être prêts à répondre à ces questions et à fournir des analyses rapides et concises, tout en tenant compte de la situation générale à long terme.

Le SCRS gère en tout temps des dizaines d'opérations prioritaires. Dans certains cas, la menace évolue au jour le jour, tandis que dans d'autres, une succession d'activités est surveillée et consignée. Qu'il s'agisse d'une première évaluation à la suite d'un attentat terroriste ou d'une analyse des récentes tendances dans le milieu de l'espionnage, le Service s'efforce d'améliorer sa capacité de fournir en temps opportun le bon type de rapport à ses clients au sein du gouvernement.

Un rapport de *renseignements bruts* donne un aperçu d'un enjeu lié à la menace et diffère d'une *évaluation de la menace*, qui présente un résumé de la situation immédiate. Dans les deux cas, ces documents visent à répondre à des questions à court terme. Toutefois, il faut aussi des évaluations approfondies qui replacent les enjeux dans leur contexte et qui expliquent en quoi ils sont importants pour le Canada. Ces *évaluations stratégiques du renseignement*, qui reposent sur des rapports du SCRS, des informations fournies par des services étrangers ainsi que sur des sources ouvertes, servent à peindre aux représentants du gouvernement un portrait global d'une menace et de ses conséquences possibles sur le Canada. Les évaluations stratégiques du renseignement expliquent non seulement ce qui s'est passé la veille, mais aussi ce qui pourrait se produire dans les semaines ou les mois à venir et ce que cela pourrait signifier pour la sécurité nationale. Elles jouent un rôle essentiel en ce sens qu'elles permettent de repérer les nouvelles tendances et, dans certains cas, d'établir des liens entre ces tendances ou ces acteurs et des événements récents au Canada ou à l'étranger.

Le SCRS produit aussi d'autres types d'évaluation et fournit à ses clients au gouvernement une analyse des éventuelles menaces qui pèsent sur des installations, un immeuble ou une organisation. Toutefois, les demandes pressantes suscitées par la menace immédiate ne changent rien au fait que le SCRS est tenu de voir ce qu'annonce l'avenir proche et lointain afin de pouvoir bien évaluer comment des individus, des dynamiques organisationnelles et des incidents régionaux ou internationaux peuvent influer sur la sécurité du Canada à long terme. Bien que notre travail ne consiste pas à prédire l'avenir, nous savons qu'une tendance embryonnaire aujourd'hui peut devenir un fait dominant dans un an ou une décennie. Il est donc impératif de les repérer et de s'y préparer.

Noyau d'experts

Pour une analyse efficace du renseignement, il faut une stratégie d'équipe intégrée : un enquêteur recueille des renseignements, un analyste en tire des conclusions et, enfin, un employé veille à ce que le produit définitif soit communiqué aux bonnes personnes au bon moment. Plus que jamais, les décideurs veulent des analyses de grande qualité pour repérer les tendances ou les menaces qui influent directement sur la sécurité du Canada et ils se rendent de plus en plus compte que les analyses du SCRS leur permettent d'atteindre cet objectif.

Comme de nombreux autres services de sécurité et de renseignement, le SCRS cherche à améliorer la qualité et le degré d'actualité des analyses destinées à des clients au sein du gouvernement. Le contrôle de la qualité est essentiel : fournir au gouvernement une analyse ou des informations inexactes pourrait avoir de graves conséquences. Dans les dernières années, nous avons attiré plusieurs spécialistes aux compétences et aux antécédents variés venant des secteurs public et

ANALYSTES DU SCRS : BIEN PLUS QU'UN TRAVAIL DE RÉDACTION

LES ANALYSTES DU SCRS ASSUMENT UNE VASTE GAMME DE FONCTIONS QUI VONT BIEN AU-DELÀ DE LA RÉDACTION D'ÉVALUATIONS. RECONNUS AU SEIN DU GOUVERNEMENT COMME DES SPÉCIALISTES DE LEUR DOMAINE, LES ANALYSTES STRATÉGIQUES DU SCRS SONT DE PLUS EN PLUS SOUVENT APPELÉS À INFORMER DES DÉCIDEURS PRINCIPAUX ET DES REPRÉSENTANTS D'AUTRES ÉCHELONS DU GOUVERNEMENT SUR DES ENJEUX PRÉCIS, À PRÉSENTER DES EXPOSÉS DANS LE SECTEUR PRIVÉ ET LE MILIEU UNIVERSITAIRE ET À ASSURER LA LIAISON AVEC D'AUTRES EMPLOYÉS DU GOUVERNEMENT DANS DIVERS DOSSIERS. LES ANALYSTES JOUENT UN AUTRE RÔLE IMPORTANT AU SERVICE. EN EFFET, ILS FOURNISSENT AUX AGENTS DE RENSEIGNEMENT SUR LE TERRAIN ET À LA HAUTE DIRECTION DU SCRS DES INFORMATIONS STRATÉGIQUES, EN PLUS DE PORTER À LEUR ATTENTION LES LACUNES DANS LES RENSEIGNEMENTS ET DE LEUR OFFRIR D'AUTRES FORMES DE SOUTIEN.

privé. Au cœur de l'expertise du Service en matière d'analyse, il y a les analystes tactiques et stratégiques, sur qui nous comptons pour effectuer des analyses, repérer les lacunes dans les renseignements et réaliser diverses autres activités à l'appui de notre mandat. La tâche n'est pas facile. Il faut connaître à fond le sujet, savoir parfaitement comment évaluer les renseignements et être capable d'utiliser différents outils analytiques servant à réaliser des évaluations du renseignement.

Travailler au sein de l'appareil du renseignement canadien

La complexité de la menace ainsi que la quantité d'informations classifiées ou venant de sources ouvertes ont confirmé qu'il fallait favoriser la collaboration entre les organismes au Canada. Des employés de l'appareil du renseignement canadien continuent de chercher des moyens de mieux coordonner leurs activités et de fournir le meilleur produit possible aux décideurs. Les analystes du SCRS travaillent en étroite collaboration avec les analystes du renseignement d'autres ministères et organismes fédéraux. Ils produisent des évaluations communes et participent régulièrement à des discussions sur des enjeux jugés prioritaires. Les décideurs s'attendent à ce que l'appareil du renseignement réalise des analyses détaillées et cohérentes. Cet objectif est atteint grâce à la collaboration et à l'échange de pratiques exemplaires entre les organismes.

Partenariats étrangers

Le SCRS maintient de solides partenariats avec un certain nombre de services étrangers partout dans le monde. Bien que dans la plupart des cas ces partenariats consistent à échanger des informations sur des menaces ou des cibles précises, l'échange d'analyses du renseignement occupe une place grandissante dans les relations internationales du Service. Les rapports d'analyse du SCRS possèdent une réputation d'excellence parmi nos partenaires étrangers et ils ont facilité la collaboration avec des services étrangers et des organisations multinationales dans d'importants dossiers liés à la menace. Ainsi, nos analystes – qui tiennent souvent le rôle d'ambassadeurs du Service – sont aussi chargés d'assurer la liaison avec des services étrangers dans des dossiers stratégiques importants, d'informer de la situation des représentants de services étrangers et d'organisations internationales et de réaliser d'autres tâches qui requièrent leurs connaissances.

<< EN 2011-2013, LE PROGRAMME DE FILTRAGE DE SÉCURITÉ EST DEMEURÉ L'UNE DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES DU SERVICE LES PLUS VISIBLES. >>

FILTRAGE DE SÉCURITÉ

Le programme de Filtrage de sécurité du SCRS est une importante ligne de défense contre le terrorisme et l'extrémisme, l'espionnage et la prolifération des armes de destruction massive. Il est conçu pour empêcher les personnes qui représentent une menace pour la sécurité du Canada d'entrer au pays ou d'y obtenir un statut ou d'avoir accès à des sites, à des informations ou à des biens gouvernementaux sensibles.

En 2011-2012 et en 2012-2013, le programme de Filtrage de sécurité est demeuré l'une des activités opérationnelles du Service les plus visibles. Au cours de ces dernières années, le SCRS a reçu plus de 870 000 demandes de filtrage de sécurité faites par divers clients au gouvernement.

Filtrage de sécurité pour le gouvernement

Le programme de Filtrage de sécurité pour le gouvernement sert à réaliser des enquêtes et des évaluations de sécurité en vertu des articles 13 et 15 de la *Loi sur le SCRS*. Les évaluations font partie intégrante du processus décisionnel qui mène à la délivrance d'une cote de sécurité ou d'une autorisation d'accès à un site, que ce soit à titre de fonctionnaire fédéral ou d'employé contractuel d'un ministère ou organisme fédéral ayant besoin d'un accès à des informations ou à des biens classifiés du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions.

Les évaluations de sécurité du SCRS sont réalisées en fonction des menaces pour la sécurité nationale décrites à l'article 2 de la *Loi sur le SCRS*, des critères établis dans la Politique sur la sécurité du gouvernement (PSG) ainsi que des exigences définies par d'autres clients aux termes de différentes lois habilitantes. Toutefois, quelles que soient les évaluations de sécurité du SCRS, la PSG donne aux ministères et aux organismes le pouvoir exclusif d'accorder ou de refuser une cote de sécurité.

Le programme de Filtrage de sécurité pour le gouvernement soutient également différents programmes touchant à des sites sensibles, comme des aéroports et des infrastructures maritimes, l'enceinte parlementaire ou des centrales nucléaires. Il joue également un rôle essentiel dans le cadre du programme Expéditions rapides et sécuritaires (EXPRES), qui vise à faciliter le passage des chauffeurs du secteur commercial à la frontière canado-américaine.

Enfin, aux termes d'ententes de réciprocité sur le filtrage de sécurité, le SCRS peut fournir à des gouvernements étrangers et à des organisations internationales (comme l'OTAN) des évaluations de sécurité sur des Canadiens qui sont pressentis pour des postes dont les fonctions exigent qu'ils aient accès à des informations ou à des sites classifiés dans un pays étranger. Les Canadiens au sujet desquels le Service est prié de fournir des informations doivent donner leur consentement au préalable. Les ententes de filtrage de sécurité avec des organismes étrangers doivent toutes être approuvées par le ministre de la Sécurité publique, après consultation du ministre des Affaires étrangères.

Filtrage de sécurité pour le gouvernement

Demandes reçues*	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Ministères fédéraux	54 400	58 800	51 200
Programme EXPRES	31 800	13 900	12 600
Transports Canada (aéroports et infrastructures maritimes)	35 100	40 100	39 500
Enceinte du Parlement	1 400	1 200	970
Centrales nucléaires	12 500	11 200	7 000
Provinces	260	260	330
Autorisation d'accès à un site – Autres	2 500	5 200	4 400
Accréditation en vue d'événements spéciaux	24 200	2 000	940
Filtrage pour des pays étrangers	500	480	460

* Les chiffres ont été arrondis.

LE FILTRAGE EN ACTION I

DANS LE CADRE D'UNE ENQUÊTE DE FILTRAGE DE SÉCURITÉ, LE SCRS A DÉCOUVERT QU'UN INDIVIDU AYANT ACCÈS À UN SITE SENSIBLE PRENAIT PART À DES ACTIVITÉS QUI CONSTITUENT UNE MENACE POUR LA SÉCURITÉ DU CANADA. L'ENQUÊTE A RÉVÉLÉ QUE L'INDIVIDU FOURNISSAIT UNE AIDE CLANDESTINE À UN ÉTAT ÉTRANGER MENANT DES ACTIVITÉS D'INGÉRENCE ÉTRANGÈRE, AU SENS DE L'ALINÉA 2B) DE LA *LOI SUR LE SCRS*. L'ORGANISME DEMANDEUR A ACCEPTÉ LES CONCLUSIONS DU SERVICE ET A PAR LA SUITE RÉVOQUÉ L'ACCÈS DE L'INDIVIDU.

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Le programme de Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté représente un aspect important du programme de Filtrage du Service. En vertu des articles 14 et 15 de la *Loi sur le SCRS*, le Service mène des enquêtes afin d'aider le gouvernement du Canada à empêcher les étrangers qui représentent une menace pour la sécurité du pays d'y entrer ou d'y obtenir un statut. Dans l'exécution de son mandat, le SCRS collabore étroitement avec l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) afin de fournir des conseils sur des questions de sécurité, et ainsi de contribuer à la mise en application de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et de la *Loi sur la citoyenneté*.

Par ailleurs, le SCRS collabore avec des partenaires fédéraux afin d'examiner les aspects du système d'immigration touchant à la sécurité pour s'assurer qu'il mène des opérations de filtrage efficaces et fournit des conseils utiles en temps opportun. Dans le but de répondre à une demande grandissante, le SCRS continue d'affiner ses processus et de mettre à profit les nouvelles technologies afin de faire des gains en efficacité et d'éliminer les redondances.

Dans l'exécution de son mandat, le SCRS mène ses enquêtes de filtrage des demandes d'immigration au Canada et à l'étranger. Le programme de Filtrage des demandes d'immigration est divisé ainsi : les demandes de résidence permanente présentées au Canada et à l'étranger; les demandes de visa de résident temporaire; les demandes de citoyenneté canadienne; les demandes d'asile présentées au pays et à l'étranger.

Grâce aux activités de filtrage menées par le SCRS, de nombreux immigrants et réfugiés ont pu commencer une vie nouvelle au Canada.

Filtrage des demandes d'immigration et de citoyenneté

Demandes reçues*	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Demandes de résidence permanente présentées au Canada et à l'étranger	79 600	83 200	76 200
Contrôle sécuritaire préliminaire**	17 400	18 300	12 400
Demandes de citoyenneté	198 800	205 000	121 800
Demandes de visa de visiteur	71 400	58 200	44 800

* Les chiffres ont été arrondis.

** Personnes qui demandent l'asile au Canada ou à un point d'entrée.

LE FILTRAGE EN ACTION II

EN JUILLET 2011, LE SERVICE A REÇU DE CIC UNE DEMANDE DE VISA DE RÉSIDENT TEMPORAIRE PRÉSENTÉE PAR UNE PERSONNE D'ASIE DU SUD-EST. L'ENQUÊTE MENÉE SUR LE DEMANDEUR EN VERTU DE L'ARTICLE 15 DE LA *LOI SUR LE SCRS* A RÉVÉLÉ QU'IL AVAIT DES LIENS AVEC LE TERRORISME, ET LE SERVICE EN A AVISÉ CIC. CIC A FINALEMENT JUGÉ QUE LE DEMANDEUR S'ÉTAIT LIVRÉ AU TERRORISME ET, PARTANT, ÉTAIT INTERDIT DE TERRITOIRE AU CANADA SUIVANT L'ALINÉA 34(1)C) DE LA *LOI SUR L'IMMIGRATION ET LA PROTECTION DES RÉFUGIÉS*.

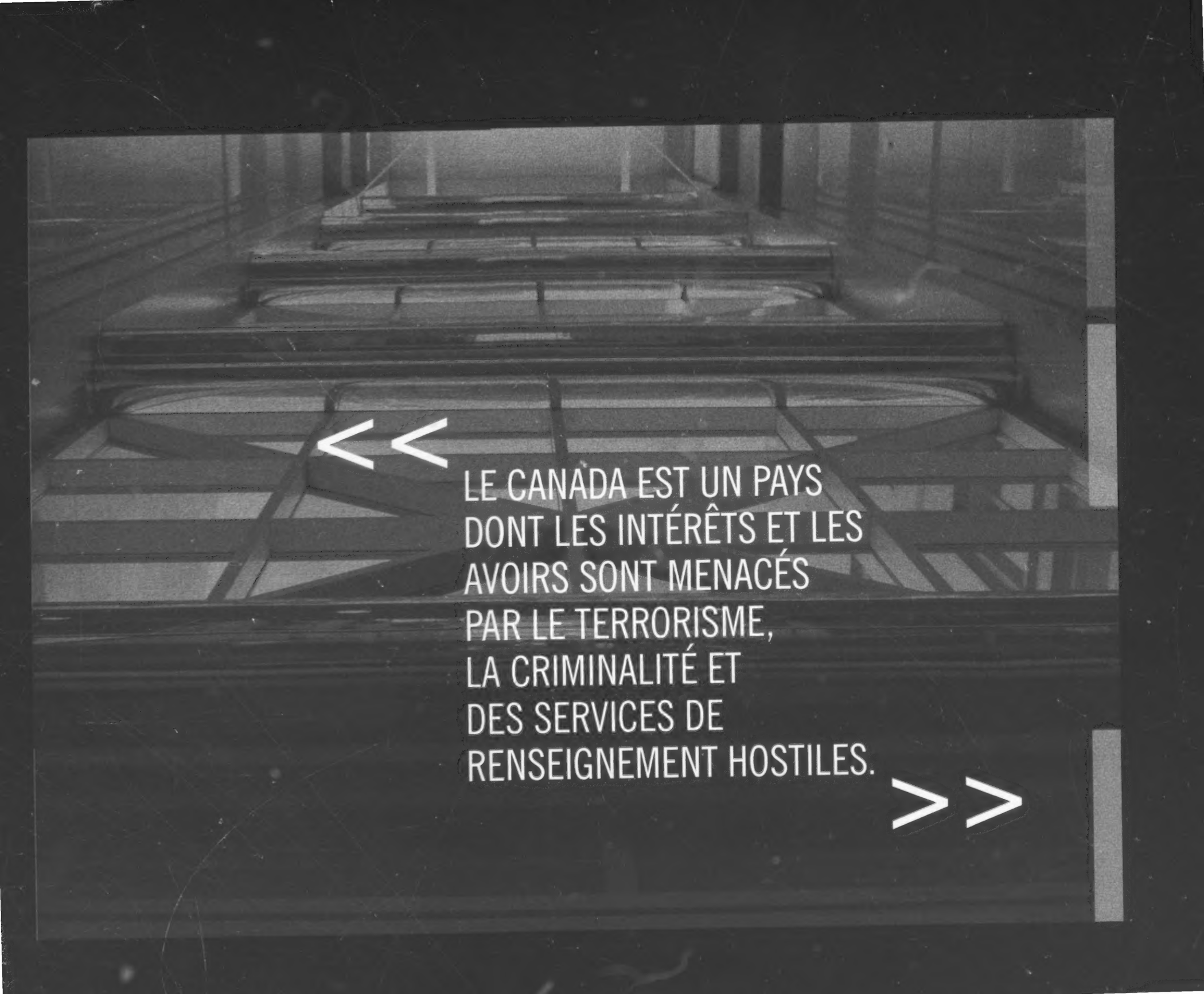
LE CANADA EST UN PAYS
DONT LES INTÉRÊTS ET LES
AVOIRS SONT MENACÉS
PAR LE TERRORISME,
LA CRIMINALITÉ ET
DES SERVICES DE
RENSEIGNEMENT HOSTILES.

AU PAYS ET À L'ÉTRANGER

Coopération nationale

Le SCRS est un véritable service national qui compte des ressources et des employés un peu partout au pays. En effet, son administration centrale est située à Ottawa, et il a des bureaux régionaux à Halifax, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Edmonton et à Burnaby ainsi que des bureaux de district à St. John's, à Fredericton, à Québec, à Niagara Falls, à Windsor, à Winnipeg, à Regina et à Calgary.

Cette répartition géographique lui permet de collaborer étroitement avec ses nombreux partenaires fédéraux, provinciaux et municipaux sur des questions de sécurité d'intérêt commun.

Par ailleurs, le SCRS compte des bureaux de district dans plusieurs aéroports, notamment à l'Aéroport international Pearson de Toronto et à l'Aéroport international de Vancouver. Ces bureaux offrent un soutien sur le plan de la sûreté aérienne et viennent en aide aux représentants de Citoyenneté et Immigration Canada et de l'Agence des services frontaliers du Canada en matière de sécurité nationale. Ils fournissent également des informations à leur bureau régional respectif et à l'Administration centrale et assurent la liaison avec les autres ministères et organismes fédéraux qui ont des agents dans les aéroports du pays.

Au cours de 2011-2013, le SCRS a continué d'échanger des informations sur des questions de sécurité avec de nombreux partenaires canadiens. Un élément important de cette collaboration demeure la production et la diffusion de rapports et d'évaluations de renseignement, comme ceux rédigés par la Direction de l'évaluation du renseignement du SCRS et le Centre intégré d'évaluation du terrorisme, dont les locaux se trouvent à l'Administration centrale du Service.

La GRC est l'un des principaux partenaires du SCRS au Canada. Étant donné que le SCRS est un organisme civil dépourvu d'un pouvoir d'arrestation, il informe la GRC des menaces pour la sécurité qui sont considérées comme des activités criminelles. La GRC amorce alors sa propre enquête et porte, s'il y a lieu, des accusations. Le SCRS recueille des renseignements, tandis que la police – c'est-à-dire la GRC – rassemble des éléments de preuve en vue d'intenter des poursuites criminelles.

En 2011-2012, le SCRS et la GRC ont continué d'établir un ensemble de protocoles sur l'échange d'informations. Le ministère de la Justice et le Service des poursuites pénales du Canada aident le SCRS et la GRC à interpréter la jurisprudence canadienne toujours plus abondante dans ce domaine. L'objectif est de veiller à ce que les deux organismes collaborent pour assurer la sécurité nationale tout en respectant leur mandat respectif.

Pour garantir que le SCRS est un service national aussi bien en principe que dans la pratique, les agents de renseignement sont appelés à vivre et à travailler dans différents endroits au pays au cours de leur carrière. L'un des avantages de travailler au Service est la possibilité de découvrir le Canada d'un océan à l'autre.

Opérations à l'étranger et coopération internationale

Au cours de la dernière décennie, l'actualité mondiale a montré que le terrorisme et l'espionnage ne sont pas circonscrits par les frontières nationales. Dans de nombreux cas, les enjeux de sécurité nationale qui touchent le Canada émanent d'événements, de gouvernements, d'individus ou de groupes à l'étranger ou ils y sont fortement associés.

En raison de la mondialisation, les menaces pour la sécurité augmentent et sont plus complexes, qu'il s'agisse de terrorisme, d'autres activités extrémistes illégales et violentes, d'espionnage, de prolifération des armes, d'immigration illégale, de cyberattaques ou de tout autre acte visant des Canadiens au pays ou à l'étranger. La présence partout dans le monde d'industriels, de diplomates et de voyageurs canadiens accentue ces menaces, et il arrive souvent que des ressortissants et des intérêts canadiens soient ciblés ou menacés par des groupes terroristes et des services de renseignement étrangers hostiles.

Au Canada, la dimension internationale du terrorisme est constamment illustrée par le fait que des terroristes étrangers continuent d'inspirer et de conseiller des individus et des groupes. Des ressortissants et des résidents canadiens ont quitté le pays pour séjourner dans des camps d'entraînement de terroristes en Somalie, au Pakistan et ailleurs dans le monde dans le but de soutenir ou de perpétrer des attentats terroristes au Canada ou à l'étranger. En outre, dans les dernières années, des Canadiens ont été enlevés dans des endroits comme la Colombie, l'Irak, l'Afghanistan, la Somalie, le Kenya, le Pakistan, le Niger et le Soudan. De nombreuses entreprises canadiennes et leurs employés ainsi que des diplomates canadiens à l'étranger ont également été ciblés ou menacés.

Pour respecter l'esprit de la *Loi sur le SCRS*, ainsi que pour répondre aux attentes des Canadiens, le SCRS doit s'efforcer de recueillir des renseignements sur la sécurité, peu importe l'endroit où il peut les obtenir, que ce soit au Canada ou à l'étranger. Par conséquent, le SCRS renforce et maintient sa présence à l'échelle internationale. Dans le monde d'aujourd'hui, les activités de liaison et de coopération du SCRS avec ses partenaires étrangers occupent une place essentielle dans la capacité du pays d'enquêter avec efficacité sur les menaces qui pèsent sur le Canada et ses intérêts, de les évaluer et de les contrer.

Le SCRS a des agents en poste dans différentes villes et capitales de la planète. De concert avec des organismes partenaires, ces agents ont pour rôle premier de recueillir et, le cas échéant, de communiquer des renseignements de sécurité liés à des menaces qui pèsent sur le Canada et ses intérêts ainsi que sur ses alliés. Par ailleurs, ces agents aident Citoyenneté et Immigration Canada à assurer un filtrage de sécurité et ils aident également le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada à réaliser les programmes de sécurité.

Le Service doit parfois envoyer des agents à l'étranger pour intervenir dans des situations exceptionnelles, par exemple pour aider à évacuer des Canadiens se trouvant dans des régions en proie à des troubles. Au péril de leur vie, des agents du SCRS se sont retrouvés des pays instables ou dans des situations dangereuses partout dans le monde. Dans le milieu du renseignement à l'échelle mondiale, les employés du SCRS sont réputés pour leur formation, leur savoir-faire et leur dévouement.

Les renseignements recueillis par le SCRS en 2011-2013 ont aidé les organismes fédéraux à bloquer l'entrée au Canada d'individus présentant une menace pour la sécurité du Canada. Les efforts du SCRS ont également permis d'avoir une idée des intentions et des moyens de groupes terroristes et de services de renseignement hostiles qui veulent s'en prendre à des Canadiens, à des intérêts canadiens ou aux intérêts de pays alliés.

Au 31 mars 2013, le SCRS comptait plus de 280 ententes avec des services étrangers ou des organismes internationaux dans 150 pays et territoires, dont quatre nouvelles ententes que le ministre de la Sécurité publique a approuvées en 2012-2013, après avoir consulté le ministre des Affaires étrangères, conformément à l'alinéa 17(1)*b*) de la *Loi sur le SCRS*. Parmi ces ententes, 60 sont « inactives » (c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu d'échange d'informations depuis au moins un an). En outre, le SCRS continue de limiter les contacts avec onze organismes étrangers en raison de doutes concernant leur fiabilité ou de leur réputation sur le plan des droits de la personne, tandis que deux ententes demeurent en suspens en attendant une évaluation de l'avenir de l'organisme. Enfin, une entente a été résiliée en raison de la dissolution du service étranger.

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité, le Service ne divulgue pas de détails sur les informations échangées ni ne révèle avec quels services étrangers il effectue ces échanges. Le SCRS doit protéger les ententes qu'il a conclues avec des services étrangers pour que les relations demeurent viables et confidentielles. Les services étrangers s'attendent à ce que les informations qu'ils fournissent au SCRS restent confidentielles, tout comme le SCRS s'attend à ce que les informations qu'il leur communique ne soient pas divulguées ou dévoilées à un tiers sans qu'il ait préalablement donné son consentement.

Le Canada est un pays dont les intérêts et les avoirs sont menacés par le terrorisme, la criminalité et des services de renseignement hostiles. Il a une population aux origines très variées. Cette diversité en fait un pays fort et prospère, mais elle a aussi parfois mené à la découverte de liens directs entre des groupes terroristes internationaux et des ressortissants et des résidents du Canada. Cette situation soulève des craintes pour la sécurité nationale qui nécessitent une réponse internationale, qu'il s'agisse d'échanger des informations ou de recueillir des renseignements à l'étranger. Le SCRS est déterminé à exécuter son mandat, qui est de recueillir des renseignements au Canada et à l'étranger, pour aider à protéger les Canadiens, les intérêts canadiens et les intérêts de ses partenaires étrangers.

RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ ET RENSEIGNEMENT ÉTRANGER

AUX TERMES DE LA LOI, LE SCRS A POUR MANDAT DE RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS « DE SÉCURITÉ » ET DES RENSEIGNEMENTS « ÉTRANGERS », BIEN QU'IL ARRIVE SOUVENT QUE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES DEUX SOIT MAL COMPRISE.

LE TERME « RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ » DÉSIGNE LES INFORMATIONS CONCERNANT LES MENACES POUR LA SÉCURITÉ DU CANADA, COMME LE TERRORISME ET L'ESPIONNAGE. LA MAJORITÉ DES RESSOURCES ET DES ACTIVITÉS DU SCRS SONT AXÉES SUR LA COLLECTE DE RENSEIGNEMENTS DE SÉCURITÉ, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 2 DE LA *LOI SUR LE SCRS*. LE MANDAT DU SERVICE N'IMPOSE AUCUNE LIMITE QUANT AUX ENDROITS OÙ IL PEUT RECUEILLIR CES RENSEIGNEMENTS. LES MENACES POUR LA SÉCURITÉ NATIONALE PEUVENT VENIR DE PARTOUT DANS LE MONDE, ET LE SERVICE SURVEILLE CES MENACES. À CETTE FIN, SES EMPLOYÉS SONT ENVOYÉS DANS DE NOMBREUX ENDROITS À L'ÉTRANGER.

PAR AILLEURS, LE TERME « RENSEIGNEMENT ÉTRANGER » DÉSIGNE LES INFORMATIONS SUR LES MOYENS, LES INTENTIONS ET LES ACTIVITÉS D'ÉTATS OU D'ORGANISMES ÉTRANGERS. CE TYPE DE RENSEIGNEMENT VISE SOUVENT À FAIRE AVANCER DES INTÉRÊTS NATIONAUX OU À LES PROTÉGER. LE SCRS PEUT RECUEILLIR DES RENSEIGNEMENTS ÉTRANGERS EN VERTU DE L'ARTICLE 16 DE LA *LOI SUR LE SCRS*, MAIS SEULEMENT AU CANADA ET UNIQUEMENT AVEC L'APPROBATION DU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, À LA DEMANDE ÉCRITE DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES OU DU MINISTRE DE LA DÉFENSE.

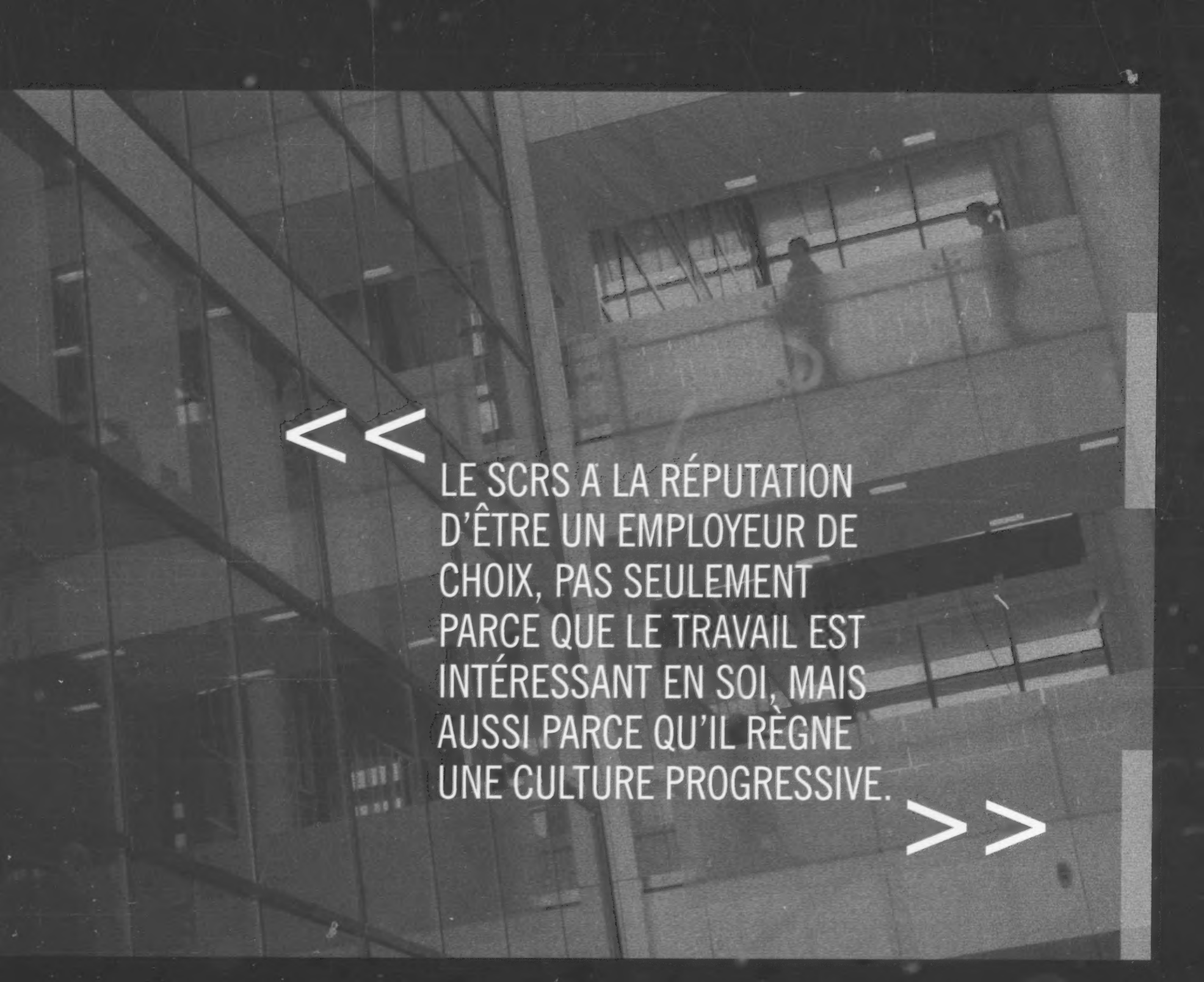

<< LE SCRS A LA RÉPUTATION D'ÊTRE UN EMPLOYEUR DE CHOIX, PAS SEULEMENT PARCE QUE LE TRAVAIL EST INTÉRESSANT EN SOI, MAIS AUSSI PARCE QU'IL RÈGNE UNE CULTURE PROGRESSIVE. >>

UN ORGANISME UNIQUE EN SON GENRE

Effectif

Le SCRS possède un effectif remarquablement diversifié qui œuvre dans des secteurs très variés. En effet, parmi ses employés, le SCRC compte, entre autres, des agents de renseignement, des agents de surveillance, des traducteurs, des analystes de la gestion de l'information et du personnel de soutien administratif. Une organisation aussi complexe que le SCRS nécessite un régime de dotation tout aussi complexe.

Au début 2013, le SCRS comptait plus de 3 200 équivalents temps plein (ETP), répartis également entre les hommes et les femmes. Ensemble, les employés du Service parlent 107 langues. Ainsi, 75 % des employés parlent les deux langues officielles, tandis que 20 % des employés possèdent une bonne ou une excellente maîtrise d'une langue étrangère autre que l'anglais ou le français. Sur le plan de l'âge, les employés sont issus de quatre générations, et l'âge moyen est de 41,7 ans.

Le SCRS a la réputation d'être un employeur de choix, pas seulement parce que le travail est intéressant en soi, mais aussi parce qu'il y règne une culture progressive. Depuis cinq ans, le Service figure sur la liste des 100 meilleurs employeurs au Canada et a été nommé, pour la sixième année, l'un des meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale. Enfin, pour la quatrième année consécutive, il a été choisi parmi les meilleurs employeurs pour les Canadiens de plus de 40 ans.

Le SCRS est un endroit où faire carrière. Ses employés sont reconnus pour leurs compétences, leur talent et leurs contributions, comme en témoigne la capacité du Service de garder en poste ses employés les plus talentueux. En 2012-2013, le taux de démission au Service n'était que de 0,8 %. En fait, depuis dix ans, ce taux se situe autour de 1 %.

En sa qualité d'organisation axée sur le savoir, le SCRS investit toujours dans l'apprentissage continu de ses employés, qui profitent tous d'un système intégré de perfectionnement et de formation, connu sous le nom de cadre de formation professionnelle continue. À ce cadre, il faut ajouter les Parcours d'apprentissage, destinés à tous les groupes professionnels et accessibles à partir du site intranet du Service. Les Parcours d'apprentissage ont également été intégrés à un autre outil des RH, appelé « Navigation carrière », qui permet aux employés de consulter en un seul endroit le profil d'un poste précis au Service ainsi que les exigences en matière d'études qui y sont associées. Ces outils aident les employés à prendre en main leur cheminement de carrière.

L'apprentissage en ligne constitue un autre élément important de la nouvelle approche d'apprentissage mixte au Service, qui vise à faire

le meilleur usage possible de diverses méthodes d'apprentissage (p. ex. vidéoconférences, mentorat, cours donnés par des instructeurs). Ainsi, ELITE, un nouvel outil d'apprentissage en ligne, permettra à un employé d'accéder à des cours en ligne à progression autocontrôlée et à des cours virtuels en direct à partir de son ordinateur du réseau interne. ELITE, qui sera accessible tous les jours, 24 heures sur 24, proposera des cours conçus par la Direction de la formation et du perfectionnement ainsi que des cours fournis par des partenaires et des fournisseurs externes.

En 2012, la Direction de la gestion des talents a été établie pour favoriser le perfectionnement et le maintien en poste d'un effectif au rendement élevé au Service. Administrée par un directeur général, la nouvelle direction soutient le perfectionnement de quatre grands groupes au Service : 1) les membres de la haute direction; 2) les participants au Programme de perfectionnement du leadership; 3) les gestionnaires et les superviseurs; 4) les employés. Un cadre de gestion des talents a ainsi été élaboré. Il met l'accent sur l'analyse des talents, l'accueil et l'intégration, la gestion du rendement, la formation et le perfectionnement, la planification de la relève et la gestion de carrière.

Le Service reste déterminé à appliquer les principes liés au renouvellement de la fonction publique. En effet, il estime que la meilleure façon d'exécuter son mandat, à savoir assurer la protection nationale, consiste à établir et à favoriser un milieu de travail respectueux et propice à l'innovation, où l'engagement des employés est élevé et où l'excellence est la norme.

Recrutement

En raison de sa réputation d'« employeur de choix », associée à une hausse des activités de recrutement et des publicités ciblées au cours de la dernière année, le SCRS et les différentes possibilités de carrière qu'il propose commencent à retenir l'attention d'un nombre accru d'éventuels candidats.

Le SCRS a à cœur de construire une organisation qui reflète la richesse culturelle du Canada et, à ce titre, il continue à chercher à faire mieux connaître son rôle, son mandat et ses possibilités d'emploi. En 2011, le SCRS a accueilli un agent chargé du recrutement autochtone, dont la tâche principale est de nouer des relations avec les peuples autochtones partout au pays. C'est la première fois dans l'histoire du SCRS qu'une personne est chargée d'aller à la rencontre de ces communautés et de promouvoir une carrière au Service auprès de celles-ci.

Des améliorations ont également été apportées au microsite du SCRS. L'ancienne adresse, **intelligencequicompte.ca**, a été remplacée par l'adresse **carriereauscrs.ca** afin de la simplifier et de la faire correspondre davantage à la stratégie de marque du Service. Ce microsite constitue le principal portail d'informations pour les éventuels candidats, qui peuvent également postuler un emploi en ligne. Le Service tient à faire en sorte que cette ressource demeure utile et intéressante pour les éventuels candidats.

La stratégie de mise en marché Web du Service est efficace et a suscité un trafic impressionnant. Le nombre total de candidatures en ligne en 2012-2013 (52 126) a plus que quadruplé par rapport à 2009-2010 (12 887). En outre, du 1er septembre 2012 au 30 mars 2013, 537 557 visiteurs uniques ont consulté carriereauscrs.ca, pour un total de 798 182 visites et plus de 4 millions de pages vues.

Le SCRS continue d'étudier des moyens de renforcer son image de marque et ses messages de recrutement au moyen de médias sociaux comme Facebook, LinkedIn, Twitter et YouTube. En septembre 2011, six vidéos de recrutement ont été diffusées sur YouTube et ont suscité des réactions extrêmement positives. En effet, au 31 mars 2013, les vidéos avaient été regardées plus de 100 000 fois. En 2012, le SCRS a affiché une annonce dans LinkedIn afin de joindre d'éventuels candidats du secteur de la TI. Le taux de clics du Service a été supérieur aux normes de l'industrie, car l'annonce a suscité l'intérêt de centaines de personnes, qui ont présenté leur candidature par l'intermédiaire de carriereauscrs.ca.

Les médias sociaux, qui gagnent en popularité tous les ans, constituent une façon peu coûteuse de joindre des candidats éventuels.

Ressources financières

En 2011-2012, soit la dernière année pour laquelle les chiffres sont connus, les dépenses du SCRS ont totalisé 540 millions de dollars.

Entre 2001-2002 et 2012-2013, les ressources financières du Service ont augmenté, notamment en raison des nouveaux fonds accordés aux mesures dans les domaines de la sécurité publique et de la lutte contre le terrorisme dans le budget fédéral de décembre 2001. Le SCRS a également reçu des fonds pour améliorer ses moyens de collecte à l'étranger, administrer le Centre intégré d'évaluation du terrorisme, l'aider à maintenir ses moyens opérationnels au pays et à l'étranger, agrandir son Administration centrale et accroître ses capacités actuelles à contrer le financement du terrorisme. En outre, en 2010-2011, d'autres fonds ont été annoncés pour permettre au SCRS de répondre à ses besoins les plus criants en matière d'intégrité des programmes.

Le Service a été soumis à un processus d'examen rigoureux
garantir que l'argent des contribuables était utilisé de façon
efficace et efficiente que possible. En 2009-2010, le gouvernement
Canada a lancé un processus d'examen stratégique dans le cadre duquel le Service a dû rationaliser ses opérations et s'assurer qu'elles cadraient avec les besoins organisationnels. Conséquence : le budget du Service a été amputé de 15 millions de dollars en 2012-2013. Par ailleurs, dans le cadre du Plan d'action pour la réduction du déficit (PARD) du gouvernement annoncé dans le budget fédéral de 2012, le budget du SCRS a été amputé de 13,7 millions de dollars en 2012-2013. Par ailleurs, dans le cadre du PARD du gouvernement annoncé dans le budget fédéral de 2012, le budget du SCRS sera amputé de 24,5 millions de dollars à partir de 2014-2015.

Les coûts de construction sont ceux de l'agrandissement de l'Administration centrale du SCRS. Les frais engagés entre 2002-2003 et 2006-2007 représentent les dépenses associées à la définition du projet. Les frais engagés en 2007-2008 et en 2008-2009 sont principalement liés aux travaux de préparation du terrain. La construction de la Phase III a commencé à l'été 2009 et a coûté 4,9 millions de dollars en 2011-2012. Le ministre de la Sécurité publique a procédé à l'ouverture officielle de l'immeuble en octobre 2011.

Ressources financières

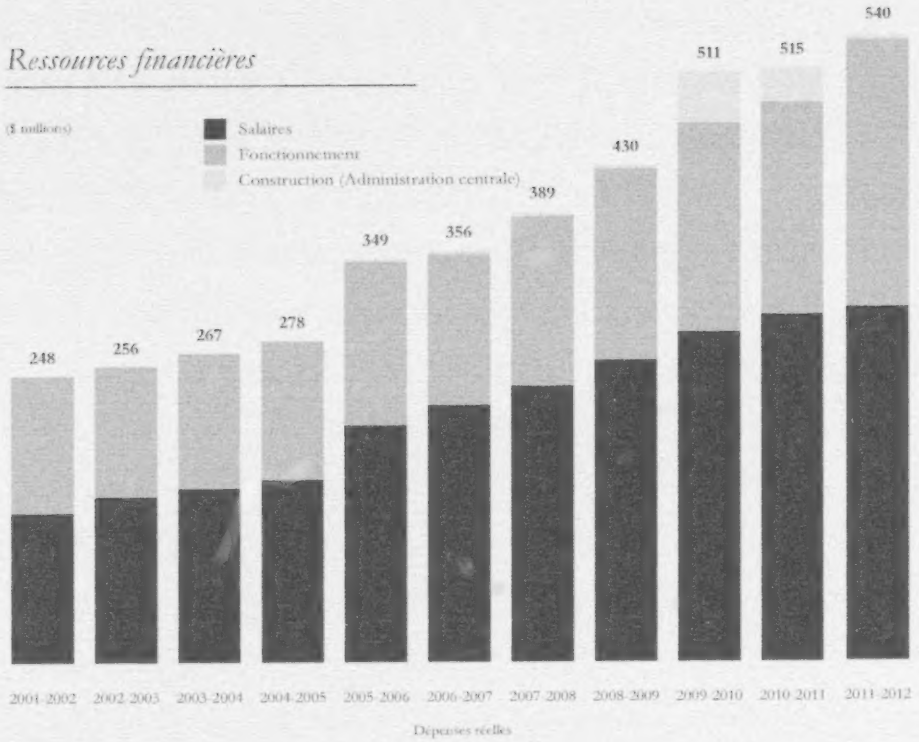

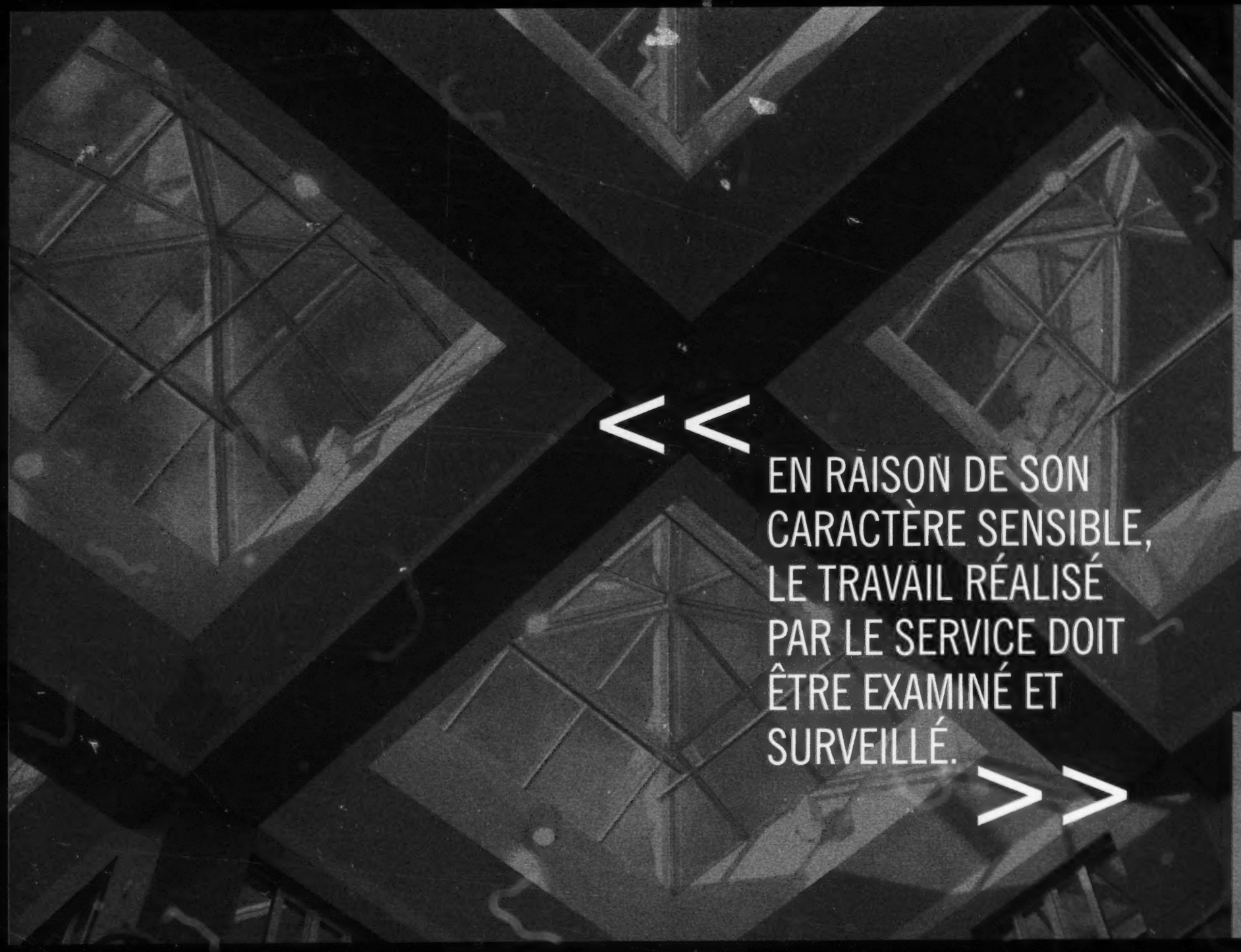
EN RAISON DE SON
CARACTÈRE SENSIBLE,
LE TRAVAIL RÉALISÉ
PAR LE SERVICE DOIT
ÊTRE EXAMINÉ ET
SURVEILLÉ.

SURVEILLANCE ET REDDITION DE COMPTES

La *Loi sur le SCRS* a fait bien plus que créer le service civil du renseignement de sécurité du Canada. Elle a également créé et bien ancré un régime de reddition de comptes afin que le nouvel organisme – le SCRS – ne mène jamais des activités ne correspondant pas aux valeurs fondamentales canadiennes.

En raison de son caractère sensible, le travail réalisé par le SCRS doit être examiné et surveillé. Les employés du Service ont l'habitude de faire constamment l'objet d'un examen attentif. Il s'agit sans doute d'une des raisons pour lesquelles le Service constitue à l'échelle internationale un exemple de la façon dont un service de renseignement doit fonctionner dans une démocratie. Le SCRS examine sans cesse ses politiques et ses pratiques et les adapte lorsqu'il le faut afin d'améliorer son efficacité opérationnelle tout en s'assurant que ses activités cadrent toujours avec son mandat prévu par la loi.

Tout comme celle des autres organismes fédéraux, les activités du SCRS sont susceptibles d'être examinées par la Cour fédérale ainsi que par divers hauts fonctionnaires du Parlement, notamment le vérificateur général et le commissaire à la protection de la vie privée. Encore une fois, les relations régulières qu'il entretient avec ces organismes externes aident le Service à accroître son efficacité et son professionnalisme.

Ministre de la Sécurité publique

Le directeur du SCRS relève du ministre de la Sécurité publique, qui donne des instructions sur les politiques, les opérations et la gestion du Service.

Conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur le SCRS*, le ministre peut donner par écrit au directeur des instructions concernant le Service. Ces instructions peuvent être de nature diverse. Elles peuvent notamment établir des priorités ou des restrictions en ce qui a trait à la collecte de renseignements et préciser à quel moment et de quelle façon le Service doit informer le ministre de ses opérations.

Le Service doit obtenir l'autorisation du ministre de la Sécurité publique avant de conclure des ententes officielles avec des partenaires canadiens et des services étrangers. Ces ententes sont régies par les alinéas 17(1)*a*) et *b*) de la *Loi sur le SCRS*. De cette façon, le gouvernement peut s'assurer que ses intérêts et ses priorités en matière de politique nationale et étrangère sont pris en compte avant que ne soit scellée toute entente officielle d'échange de renseignements.

Le Service doit également obtenir l'autorisation du ministre pour présenter des demandes de mandat à la Cour fédérale (article 21).

De cette façon, le Service rend des comptes au ministre sur ses activités opérationnelles plus intrusives. De plus, le paragraphe 6(4) de la *Loi sur le SCRS* dispose que le Service doit chaque année faire rapport au ministre sur ses activités opérationnelles.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) est un organisme de surveillance externe indépendant qui fait rapport au Parlement sur les activités du Service.

Le CSARS et le SCRS ont tous deux été constitués par la *Loi sur le SCRS*, et ce, en même temps, en 1984. La *Loi sur le SCRS* a été modifiée en 2012 : le poste d'inspecteur général a été aboli et ses responsabilités ont été transférées au CSARS, notamment l'obligation de rendre des comptes au ministre.

Dès le départ, le CSARS a eu accès à toutes les informations détenues par le Service, à l'exception des documents confidentiels du Cabinet. En outre, le CSARS a régulièrement des rencontres et des entretiens avec des employés du SCRS et questionne officiellement les témoins du SCRS dans le cadre d'un processus quasi judiciaire de traitement des plaintes.

Bien qu'il ne soit pas légalement tenu de mettre en œuvre les recommandations du CSARS, le SCRS les étudie attentivement. Les membres du Comité de direction du SCRS étudient régulièrement les résultats des examens et des enquêtes réalisés par le CSARS. De plus, au fil des ans, le Service a donné suite à la plupart des recommandations du CSARS.

Le rapport annuel du CSARS, que le ministre dépose au Parlement, donne un aperçu non classifié des examens réalisés par le CSARS au cours de l'exercice ainsi que des résultats de ses enquêtes sur des plaintes.

La Sous-section de la liaison avec les organismes de surveillance de l'extérieur du Service a pour principale tâche de gérer les relations avec le CSARS. Elle coordonne la réponse du Service aux demandes ou aux questions du CSARS et sert d'intermédiaire principal en ce qui a trait aux plaintes contre le Service adressées au CSARS au titre des articles 41 et 42 de la *Loi sur le SCRS*.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL

LA LOI QUI A CONSTITUÉ LE SERVICE EN 1984 PORTAIT QUE LE SERVICE SERAIT EXAMINÉ PAR DEUX ORGANISMES : LE CSARS ET LE BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL (BIG).

EN JUIN 2012, LE BIG A ÉTÉ ABOLI DANS LE CADRE DU PLAN D'ACTION POUR LA RÉDUCTION DU DÉFICIT DU GOUVERNEMENT ANNONCÉ DANS LE BUDGET FÉDÉRAL DE 2012. IL A AINSI ÉTÉ DÉCIDÉ DE CONFIER LA RESPONSABILITÉ D'EXAMINER LES OPÉRATIONS DU SCRS À UN SEUL ORGANISME : LE CSARS. L'OBJECTIF ÉTANT DE SIMPLIFIER LES ACTIVITÉS, LE CSARS S'EST VU CONFIER DES FONCTIONS ET DES RESSOURCES DU BIG. PLUS PARTICULIÈREMENT, LE BIG S'ASSURAIT QUE LE SCRS RESPECTAIT LES POLITIQUES OPÉRATIONNELLES ET IL REMETTAIT CHAQUE ANNÉE AU MINISTRE UN CERTIFICAT CLASSIFIÉ. DANS CE CERTIFICAT, LE BIG INDIQUAIT DANS QUELLE MESURE LUI PARAISSAIT ACCEPTABLE LE RAPPORT ANNUEL SUR LES ACTIVITÉS DU SCRS QUE LE DIRECTEUR PRÉSENTE AU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE APPLICATION DE L'ARTICLE 33 DE LA *LOI SUR LE SCRS*. CETTE FONCTION A ÉTÉ CONSERVÉE, ET IL INCOMBE DÉSORMAIS AU CSARS DE DÉCERNER LE CERTIFICAT, CONFORMÉMENT AU PARAGRAPHE 6(4).

POUR GARANTIR UN DEGRÉ DE RESPONSABILISATION COMPARABLE, LE CSARS, QUI REND DES COMPTES AU PARLEMENT, TRANSMETTRA DÉSORMAIS AU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DES RAPPORTS SUR TOUS LES EXAMENS DES ACTIVITÉS DU SCRS QU'IL RÉALISE. IL TIENDRA AUSSI AU MOINS UNE FOIS PAR ANNÉE À L'INTENTION DU MINISTRE UNE SÉANCE D'INFORMATION À CE SUJET AFIN QUE CE DERNIER AIT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ACTIVITÉS DU SCRS ET AFIN DE POUVOIR RÉAGIR RAPIDEMENT EN CAS D'INQUIÉTUDE CONCERNANT LA FAÇON DONT LE SCRS FONCTIONNE.

Direction de la vérification interne, divulgation interne d'actes répréhensibles et protection contre les représailles

La Direction de la vérification interne est dirigée par le dirigeant principal de la vérification (DPV), qui relève du directeur et du Comité de vérification externe du SCRS. Le DPV fournit des services d'assurance au directeur, à la haute direction et au Comité de vérification ainsi que des directives et des avis indépendants et objectifs sur les pratiques de gestion du risque, le cadre de contrôle de gestion et processus de gouvernance du Service. Il est également l'agent supérieur responsable de la divulgation d'actes répréhensibles.

En 2010-2011, selon une évaluation externe indépendante, la fonction de vérification interne était généralement conforme aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de la vérification interne et au code d'éthique de l'Institut des vérificateurs internes. Toujours selon l'évaluation, la fonction était aussi généralement conforme à l'ensemble des politiques sur la vérification interne du Conseil du Trésor ainsi qu'aux Normes relatives à la vérification interne au sein du gouvernement du Canada.

Le Comité de vérification a continué d'améliorer la façon d'offrir les services d'assurance et a examiné à cette fin le rendement du Service sur le plan des contrôles de gestion des risques et des processus de gouvernance qu'il applique aux activités opérationnelles et aux services administratifs. Le Comité de vérification favorise et améliore l'indépendance de la fonction de vérification en maintenant des normes

d'examen élevées, notamment après la mise en œuvre des plans d'action de la direction qui découlent des recommandations faites lors des vérifications.

Par ailleurs, le Secrétariat du Conseil du Trésor a reconnu les efforts et le rendement de la Direction de la vérification interne, à laquelle il a attribué la cote « Fort » lors des évaluations 2011-2012 et 2012-2013 du Cadre de responsabilisation de gestion.

À titre d'agent supérieur responsable de la divulgation d'actes répréhensibles, le DVP administre la politique Divulgation interne d'actes répréhensibles et protection contre les représailles. Grâce à ce mécanisme confidentiel, les employés peuvent se manifester s'ils pensent avoir été témoins d'un acte répréhensible grave. La politique protège également les employés contre les représailles lorsqu'une divulgation est faite et assure un processus juste et objectif pour les personnes visées par les allégations. La mise en œuvre de ce processus efficace de divulgation interne a été couronnée de succès et applaudie par la haute direction.

Au fil des ans, le SCRS a démontré qu'il savait s'adapter et écouter les conseils prodigués par divers organismes et apporter des changements en conséquence. À titre de prestataire de services d'assurance, la Direction de la vérification interne aide le Service à apporter des changements grâce à des services professionnels constants qui contribuent à améliorer les processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance.

Même s'il est chargé de protéger les secrets d'État, le SCRS procédera, pour autant qu'il le puisse, à la déclassification de documents de manière à donner suite aux demandes officielles présentées, notamment, par des universitaires et des journalistes au titre de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Accès à l'information et protection des renseignements personnels

La Section de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels (SAIPRP) est chargée de remplir les obligations du Service aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le chef de la SAIPRP agit pour le compte du ministre de la Sécurité publique et a pour mandat de s'acquitter des fonctions du ministre en tant que chef de l'institution.

À titre de responsable de tout ce qui touche aux obligations du Service aux termes de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, la SAIPRP traite toutes les demandes faites au titre de l'une ou l'autre de ces lois et répond aux demandes d'information non officielles. Pour ce faire, la SAIPRP doit respecter un juste équilibre entre le besoin de transparence et de responsabilisation des institutions gouvernementales et la protection des informations et des biens les plus sensibles du Service.

En outre, la SAIPRP dirige toutes les activités au Service qui sont liées à l'administration, à l'application et à la promotion des deux lois. Elle conseille la haute direction sur leur mise en œuvre et rédige des rapports à son intention, ainsi qu'à celle du Parlement et du Secrétariat du Conseil du Trésor.

En 2011-2012, la SAIPRP a offert des séances d'information à tous les nouveaux employés ainsi qu'à certains gestionnaires et groupes spécialisés. Ces séances visaient à donner un aperçu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et à aider les participants à mieux comprendre leurs obligations aux termes de ces lois.

En plus de faire mieux connaître ces lois au Service, la SAIPRP participe également à des activités intergouvernementales. En février 2012, elle a présenté une séance d'information lors d'une conférence des agents de sécurité ministériels (ASM) organisée par le SCRS. L'activité a attiré quelque 58 ASM venant d'autres organismes fédéraux et 100 employés du Service.

Au cours des deux dernières années, la SAIPRP a reçu au total 465 demandes faites au titre de la *Loi sur l'accès à l'information* et 717 demandes faites au titre de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Le Service a traité dans les délais prévus plus de 99 % des demandes reçues, et le SCT lui a attribué la cote « Fort » pour les trois éléments de preuve du Cadre de responsabilisation de gestion associés à l'administration des deux lois. Dans son rapport spécial déposé au Parlement le 31 mai 2012, la commissaire à l'information soulignait également les réalisations exceptionnelles du Service.

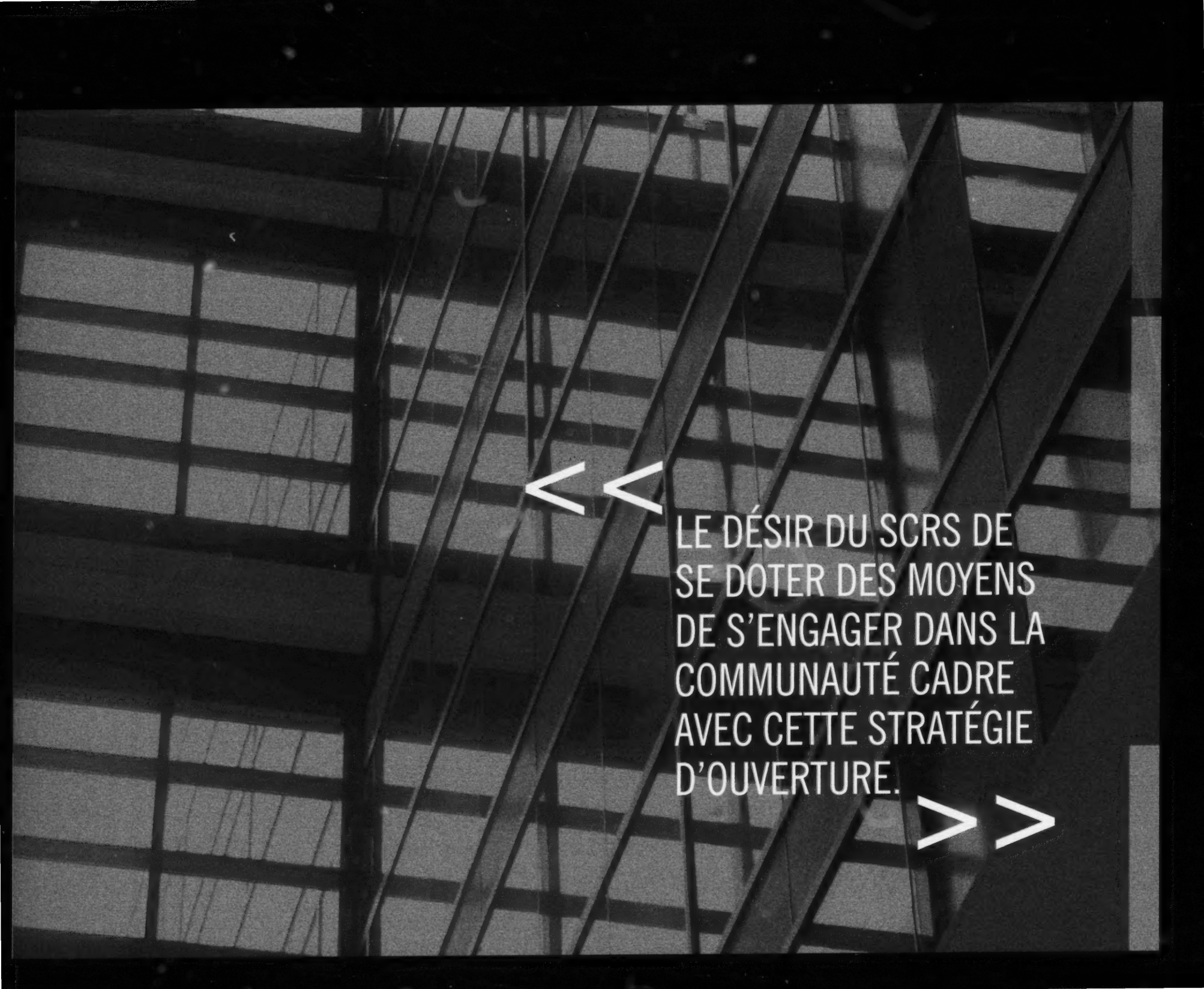
LE DÉSIR DU SCRS DE SE DOTER DES MOYENS DE S'ENGAGER DANS LA COMMUNAUTÉ CADRE AVEC CETTE STRATÉGIE D'OUVERTURE.

ENGAGEMENT ENVERS LES CANADIENS

Engagement dans la communauté

Même dans un régime démocratique, le travail des services de renseignement revêt souvent un aspect mystérieux et difficile à comprendre pour la population. L'industrie du divertissement en particulier montre des « espions » qui agissent selon leurs propres règles et sans pratiquement rendre de comptes. Toutefois, la vérité est bien plus prosaïque, du moins en ce qui concerne le SCRS, qui n'est pas un organisme secret et qui n'a aucun désir de l'être. Il est vrai qu'il s'occupe de secrets – ou de façon plus exacte, d'informations classifiées –, mais il sait que les Canadiens s'attendent à ce que leurs institutions fassent preuve de transparence.

En effet, en février 2012, le gouvernement du Canada a rendu publique sa toute première stratégie antiterroriste nationale, baptisée *Renforcer la résilience face au terrorisme*, qui insiste sur l'importance de relations ouvertes entre la population et le gouvernement dans l'effort commun et constant qui est fait pour lutter contre l'extrémisme violent. Le désir du SCRS de se doter des moyens de s'engager dans la communauté cadre avec cette stratégie d'ouverture. Les Canadiens s'intéressent beaucoup à la sécurité nationale, et le Service essaie de favoriser un débat public éclairé lorsque c'est possible.

À cette fin, le SCRS participe avec enthousiasme à la Table ronde transculturelle sur la sécurité, une initiative du ministère de la Sécurité publique qui vise à démystifier l'appareil de sécurité. Dans le cadre de ce projet, des responsables de la sécurité de divers ministères et organismes gouvernementaux se réunissent pour présenter leur organisation aux membres de groupes ethnoculturels d'un peu partout au Canada.

Au cours des deux dernières années, des employés du SCRS ont participé à différentes activités de rapprochement : certaines étaient des rencontres officielles autour d'une table de réunion, tandis que d'autres, plus décontractées, prenaient la forme de séances de discussion ouverte. Ils continuent également de rencontrer – parfois de façon individuelle – des représentants des communautés qui désirent en savoir plus sur le Service et son mandat. Le but est d'avoir un dialogue honnête et utile, ce qui a effectivement été le cas jusqu'à présent.

Grâce à ces activités, le Service peut expliquer que son mandat consiste à protéger tous les Canadiens, y compris les groupes minoritaires et les communautés d'immigrants. Cet aspect est particulièrement important, car des membres de ces groupes peuvent craindre l'appareil de sécurité en raison de ce qu'ils ont vécu dans leur pays d'origine. Les Canadiens ont le droit de savoir comment le SCRS mène ses activités et selon quels paramètres. Dans le cadre de ces activités de communication, le SCRS cherche à assurer à tous les Canadiens qu'il les voit comme des partenaires et des alliés.

En soi, le SCRS est un organisme très diversifié, une tendance qui se confirme d'année en année. Son effectif est la manifestation profonde du caractère multiculturel du Canada, un fait qui pourrait passer inaperçu au pays si ce n'était des activités de rapprochement.

L'engagement du SCRS dans la communauté est relativement récent, mais l'exercice s'avère positif. À titre de centre compétent en matière de sécurité au pays, le SCRS croit qu'il peut tenir dans certains cas un rôle éducatif dont il profite, mais dont profitent surtout les communautés qu'il sert.

Liaison-recherche

En septembre 2008, le SCRS a lancé son programme de Liaison-recherche, qui a pour objectif de favoriser un dialogue avec des experts aux origines culturelles variées qui œuvrent dans différentes disciplines au sein d'universités, de groupes de réflexion ou d'autres établissements de recherche au Canada et à l'étranger.

Grâce à ce programme, le SCRS a accès à des penseurs réputés qui ont une façon unique de voir différents enjeux ayant des répercussions immédiates ou à long terme sur le climat de sécurité au Canada. Il se peut que certains universitaires défendent des idées ou tirent des conclusions qui ne concordent pas avec les points de vue et l'expérience du Service, mais c'est l'une des raisons pour lesquelles le programme a été lancé. En effet, le SCRS croit qu'il est utile que des observateurs éclairés mettent en doute ses raisonnements et ses façons de faire. Le programme aide le Service à orienter ses activités de collecte de renseignements et à améliorer ses moyens d'analyse.

L'échange est réciproque. Une relation plus interactive avec le milieu universitaire permet au Service de partager une partie de ses connaissances et de ses intérêts, ce qui peut aider les érudits – politicologues, économistes, historiens, experts en cybersécurité, psychologues – à trouver de nouveaux angles de recherche.

En 2011-2013, la Liaison-recherche a tenu trois conférences qui ont réuni des experts de multiples domaines et de différents pays. La première conférence, intitulée « Visions opposées du rôle de l'État : Tendances en matière de politique et de sécurité dans le monde arabe et au Moyen-Orient », visait à cerner les répercussions des soulèvements arabes sur la région et l'Occident, tandis que la seconde, intitulée « (In)stabilité avertie : L'incidence de l'évolution des nouvelles et des médias sur la sécurité », portait sur la façon considérable dont les technologies de l'information changent le monde des médias et leurs conséquences sur le gouvernement et d'autres acteurs sociaux. Enfin, la troisième conférence, intitulée « Les dimensions de sécurité d'une Chine influente », visait à examiner les répercussions sur la sécurité de l'essor de la Chine à titre de superpuissance.

Toutefois, les conférences internationales représentent un volet seulement du programme de Liaison-recherche, qui a également servi à organiser plusieurs séances d'information détaillées sur différents sujets d'intérêt. Par exemple, l'une des séances portait sur les progrès du programme nucléaire iranien. Le conférencier avait mené des recherches approfondies sur les aspects techniques de la question ainsi que sur les intentions des instances dirigeantes iraniennes. Dans le cadre d'une autre séance visant à renforcer les capacités d'analyse du

Service, des professionnels de la prévision sont venus parler du rôle que cet élément peut jouer dans le domaine de l'analyse du renseignement.

Les experts se montrent très intéressés à participer aux activités parrainées par le SCRS. Depuis 2008, la Liaison-recherche a organisé neuf conférences internationales, de multiples séminaires et ateliers ainsi que des centaines de rencontres du midi, qui permettent à des experts de l'extérieur de venir à l'Administration centrale, à Ottawa, pour s'adresser aux employés sur un sujet d'intérêt commun. Ces rencontres du midi sont très populaires et témoignent du désir des employés de se perfectionner.

En 2011-2013, des experts de l'extérieur ont discuté avec des employés du SCRS d'une foule de questions stratégiques et de questions de sécurité, notamment : les changements à la tête du Parti communiste chinois; l'existence et la sécurité des armes biochimiques en Syrie; les tendances à la radicalisation en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et en Asie du Sud; l'avenir de la politique en Irak; le caractère changeant de l'économie politique de la Corée du Nord; les défis de la présidence de Vladimir Poutine en Russie. La Liaison-recherche a également retenu les services de plusieurs experts dans le cadre d'un projet visant à élaborer différents scénarios sur ce que pourrait devenir le phénomène al-Qaïda en 2018. Il est maintenant possible d'en consulter les résultats sur le site Web du Service.

Le dialogue intellectuel avec des érudits qui ne font pas partie de l'appareil de sécurité aide le Service à poser les bonnes questions – et à éviter les surprises – sur des dossiers qui touchent le contexte de sécurité à l'échelle nationale et internationale. Le programme est encore jeune, mais il aide beaucoup le SCRS à adopter une approche plus holistique lorsqu'il examine et évalue des questions d'intérêt national et international. Le fait d'avoir un accès à toutes les informations possibles permet au Service d'exécuter son mandat de façon efficace, précise et responsable.

Le programme de Liaison-recherche favorise les partenariats avec d'autres ministères. Ainsi, le ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement, le Bureau du Conseil privé, l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le ministère de la Défense nationale et le Centre de recherche pour le développement international ont soutenu certaines des conférences internationales du SCRS. Par ailleurs, les rencontres du midi sont ouvertes aux analystes du renseignement en général. Ces activités communes permettent à tous les membres de l'appareil du renseignement au gouvernement d'échanger et de collaborer.

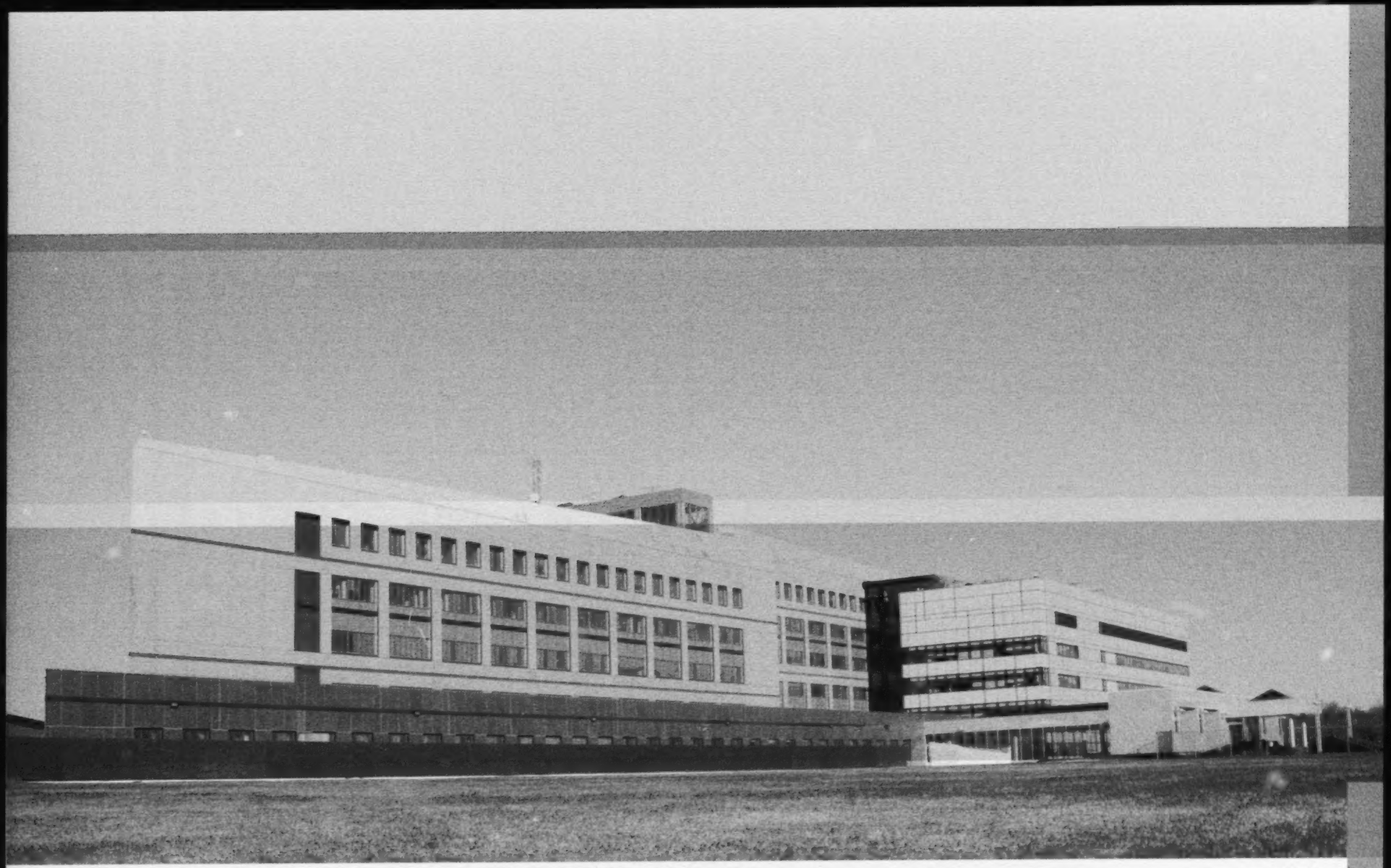

ÉDIFICE DE L'ADMINISTRATION CENTRALE DU SCRS | OTTAWA

POUR COMMUNIQUER AVEC NOUS

Administration centrale

Service canadien du renseignement de sécurité
Case postale 9732, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4

Tél. : 613-993-9620 ou, sans frais, 1-800-267-7685
(en Ontario seulement)
ATS : 613-991-9228
(service pour malentendants disponible en tout temps)

Relations publiques et liaison avec les médias

Direction des communications du SCRS
Case postale 9732, succursale T
Ottawa (Ontario) K1G 4G4
Tél. : 613-231-0100

Bureaux régionaux

Région de l'Atlantique	C.P. 126, succursale Central Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3K5 Tél. : 902-420-5900
District du Nouveau-Brunswick	C.P. 6010, succursale A Fredericton (Nouveau Brunswick) E3B 5G4 Tél. : 506-452-3786
District de Terre-Neuve et Labrador	C.P. 2585, succursale C St. John's (Terre-Neuve) A1C 6J6 Tél. : 709-724-8650
Région du Québec	C.P. 2000, succursale A Montréal (Québec) H3C 3A6 Tél. : 514-393-5600 ou, sans frais, 1-877-223-2265 (au Québec seulement)

RAPPORT PUBLIC | 2011-2013

District de la ville de Québec	C.P. 10043, succursale Sainte-Foy Québec (Québec) G1V 4C6 Tél. : 418-529-8926
Région d'Ottawa	C.P. 9732, succursale T Ottawa (Ontario) K1G 4G4 Tél. : 613-998-1679 ou, sans frais, 1-800-267-7685 (en Ontario seulement)
Région de Toronto	C.P. 760, succursale A Toronto (Ontario) M5W 1G3 Tél. : 416-865-1480
Région des Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Nord-Ouest de l'Ontario, Yukon, Territoires du Nord-Ouest, Nunavut)	C.P. 47009 62 City Centre Edmonton (Alberta) T5J 4N1 Tél. : 780-401-7800 ou, sans frais, 1-800-661-5780 (dans les Prairies seulement)
District de Calgary	C.P. Box 2671, succursale M Calgary (Alberta) T2P 3C1 Tél. : 403-292-5255
District de la Saskatchewan	C.P. 5089, succursale Main Regina (Saskatchewan) S4P 4B2 Tél. : 306-780-5512
District du Manitoba	C.P. 771, succursale Main Winnipeg (Manitoba) R3C 4G3 Tél. : 204-954-8120
Région de la Colombie-Britannique	C.P. 80629 South Burnaby (Colombie-Britannique) V5H 3Y1 Tél. : 604-528-7400
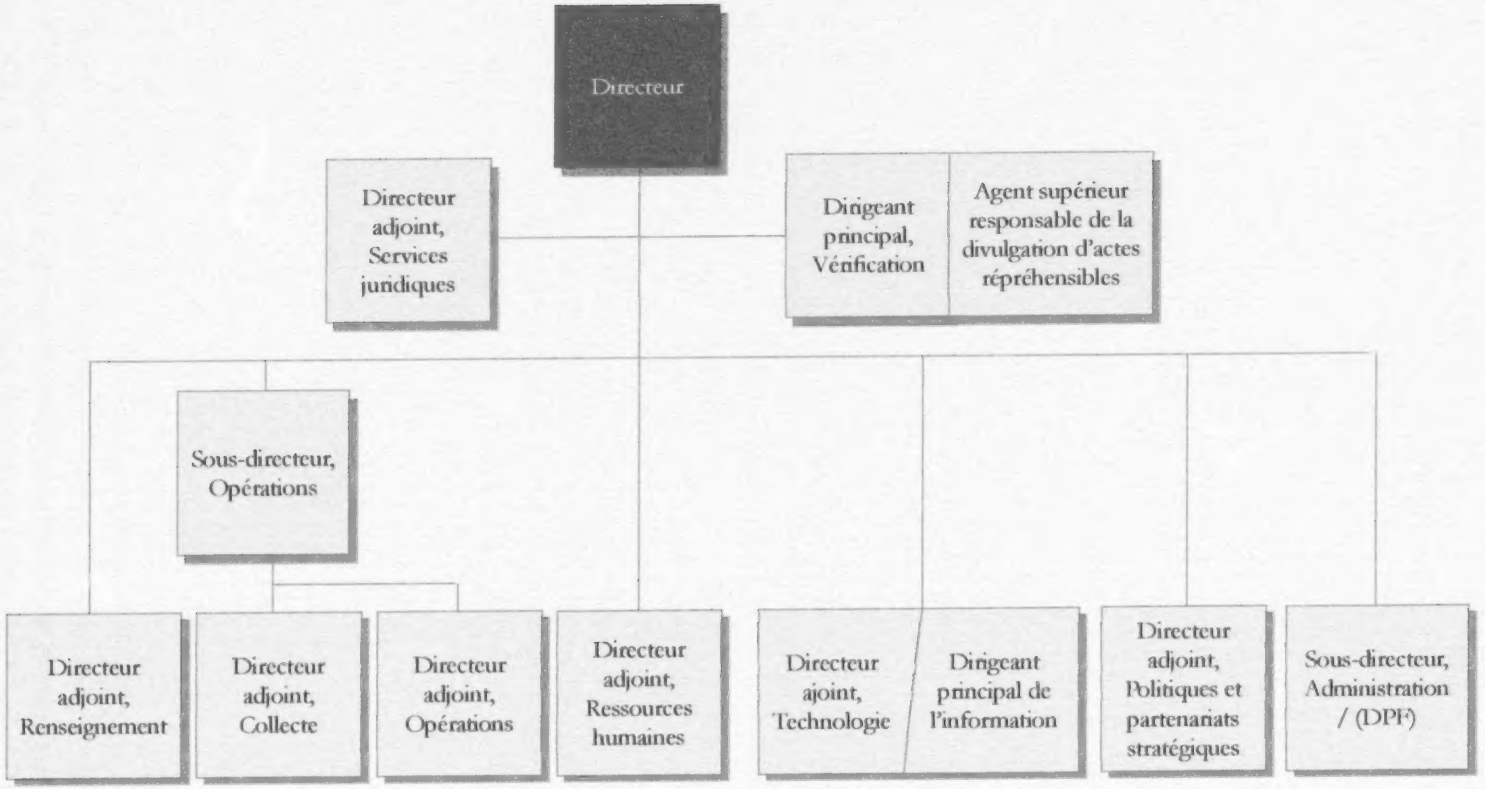
STRUCTURE ORGANISATIONELLE